

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

société d'Histoire locale



nouvelle série n°1 1984

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n° 1 - 1984

SOMMAIRE



EDITORIAL

p. 3

TRAVAUX ET RECHERCHES

* La Société propriétaire du jardin et des eaux de Sceaux.

Jacqueline RAMBAUD

p. 5

CONFERENCES

* Baizac et Latouche, une amitié littéraire

Renée LEMAITRE

p. 36

* La Rive gauche, un journal de la banlieue sud

Martine GRIGAUT

p. 45

VISITE

* L'Arsenal, domicile de dignité du duc du Maine

Micheline HENRY

p. 51

VIE DE L'ASSOCIATION

* Assemblée générale du 23 mars 1983. Rapport d'activités 1982.

Renée LEMAITRE

p. 59

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : Renée Lemaître

Comité de publication : Jacqueline Combarous, Micheline Henry, Renée Lemaître, Thérèse Pila, Jane Quentin, Jacqueline Rambaud

Composition : Viviane Monvoisin, Bibliothèque Municipale de Sceaux

Mise en page : Arturo Tejero, M.J.C. de Sceaux

Impression : Gilbert Andriamahaleo, M.J.C. de Sceaux

Rédaction, diffusion : **Amis de Sceaux**

Bibliothèque Municipale

9, rue du dr Berger

92330 SCEAUX

I.S.S.N. : 0758 - 8151

Le bulletin est servi à tous les adhérents
cotisation : 50 F

AMIS DE SCEAUX : Membres du bureau :

Présidente : Renée Lemaître

Vices présidents : Bruno Philippe et Jacqueline Rambaud

Secrétaire générale : Thérèse Pila

Secrétaire générale adjointe : Micheline Henry

Trésorière : Jacqueline Combarous

Membres du Conseil - d'Administration : Jean Chevrier, Juliette Dussourt, François Fourcade, Martine Grigaut, Yvonne Guyot Massé, Annette Herr, Jean Loose, Madeleine Loubaton, Odette de Loustal Croux, Monique Philippart, Jane Quentin, Monique Saunois, François-Charles Schulz, Jacques Steverlynck, Geneviève Streit, Anne-Marie Vallot.

EDITORIAL

*Nous sommes habitants de Sceaux
Pour combler tous nos vœux
Ce don seul doit suffire*

Exprimé avec tant de grâce au XVIIIème siècle ce sentiment d'attachement à leur petite ville ne serait pas désavoué aujourd'hui par nombre de Scéens ! Aimer Sceaux, c'est aussi aimer son histoire, et nous en sommes riches ! Depuis l'an 1120 où notre village, composé de quelques cabanes de vigneron, fut cité dans une charte, que de transformations, que d'évènements aussi bien dans le domaine seigneurial (Colbert, Seignelay, la duchesse du Maine, le duc de Penthièvre, les destructions de la Révolution...) que dans le village qui s'est développé et a changé de caractère (la faïencerie, le chemin de fer, l'imprimerie Charaire, le lycée Lakanal, le lycée Marie Curie...). C'est pour faire revivre l'histoire de notre cité sous tous ses aspects et préserver le souvenir des lieux appelés à se transformer que fut créée en 1924 la Société des Amis de Sceaux par un groupe d'historiens et d'érudits, avec les encouragements du maire : J. Bergeret de Frouville.

Pour exécuter ses travaux de recherches la Société faisait appel aussi bien aux souvenirs, aux collections personnelles de ses membres, qu'aux archives et ouvrages des établissements publics. Chacun devait coopérer à l'oeuvre commune.

Ces méthodes modernes d'investigation produisirent une abondante moisson de travaux, qui donnèrent lieu à des conférences publiées dans un **Bulletin des Amis de Sceaux**. Cette publication annuelle d'environ 100 pages, illustrées, parut de 1925 à 1938. En parcourant ces quatorze livraisons on peut trouver aussi bien tous les détails possible sur la vie quotidienne des Scéens pendant la guerre de 1870, racontés par les descendants des témoins à Auguste Panthier *, que la description minutieuse de toutes les propriétés de Sceaux en 1778 faite par le procureur fiscal de l'époque : Claude François Gaignat*. Tandis que la rubrique "Annales de Sceaux" relevait chronologiquement les événements dignes d'intérêt concernant la ville au cours de l'année écoulée, certains étaient d'un intérêt capital : comme l'achat du parc par le département de la Seine à la princesse de Cystria (en juin 1923).

La guerre de 1939-45 interrompit la publication du bulletin et la Société entra en sommeil à la disparition de son très actif secrétaire général : Auguste Panthier, en 1945, et en 1946, de son président Henri Lemaître (il avait succédé en 1930 à Anatole Hentgen, maire de Sceaux).

Ce n'est qu'en 1979 que reprit vie la **Société des Amis de Sceaux**, à l'invitation d'Erwin Guldner, alors maire de Sceaux. Le comité réuni sous l'impulsion de la bibliothécaire de la ville, Thérèse Pila, me fit alors la confiance de m'élire présidente.

Et puis ce fut le **bal de Sceaux** adopté à notre suggestion comme thème des fêtes de la ville en 1981 : le spectacle, la kermesse en costume romantique au jardin de la ménagerie, notre exposition avec montage audio-visuel et catalogue. Enfin la publication par la SEBMIS du **Bal de Sceaux de Balzac** avec des textes d'accompagnement inspirés par nos travaux.

Depuis, les **Amis de Sceaux** ont continué leurs recherches dans des directions variées, elles ont donné lieu à des conférences fort intéressantes, mais une fois prononcées il serait vraiment dommage de les oublier : c'est pourquoi nous avons décidé de reprendre la publication du bulletin, à l'occasion du 60e. anniversaire de notre Société.

Cette nouvelle série conserve les mêmes buts que la première, cependant la partie information en sera simplifiée grâce à la richesse et à la précision des informations et des documents visuels qui paraissent maintenant chaque mois dans le **Bulletin Municipal d'Information de Sceaux**, il accueille d'ailleurs souvent des petits articles de nos membres.

Ce bulletin est envoyé à tous les adhérents de notre Société. Nous ne pourrons continuer ce service que dans la mesure où les tirages seront suffisants. Si donc ce bulletin vous a intéressé, faites le connaître autour de vous et amenez nous de nouveaux adhérents !

Renée LEMAITRE

* Panthier (Auguste). - La Guerre de 1870 à Sceaux. - Bulletin des Amis de Sceaux, 1928. p. 1-73.

* Promenade de Sceaux-Penthièvre, de ses dépendances et de ses environs, 1778. - Bulletin des Amis de Sceaux, 1938. p. 1-61.

LA SOCIÉTÉ PROPRIÉTAIRE
DU JARDIN ET DES EAUX DE SCEAUX
1799 - 1948

Nous présenterons l'Histoire de la Société propriétaire du Jardin et des eaux de Sceaux, en deux parties. Dans la première partie, que nous publions dans ce numéro, nous étudierons le système imaginé par Colbert pour amener l'eau des hauteurs environnantes jusqu'au parc du château, la fondation de la Société en 1799 à la suite des dégâts commis par l'acquéreur du domaine et les réalisations de la Société au cours du XIX^{ème} siècle. Dans une seconde partie qui paraîtra dans le prochain numéro de notre Bulletin, nous verrons les difficultés rencontrées par la Société pendant ce même XIX^{ème} siècle et comment, à partir des années 1910, toutes choses allant se dégradant, elle fut obligée de céder, les eaux d'abord, le parc ensuite, au Département.

- Introduction -

Les adductions d'eau sous Colbert et ses successeurs

Quelques maisons éparses, occupées le plus souvent par des vigneron ou des agriculteurs, formaient au XVII^{ème} siècle le hameau de Sceaux. C'était une partie d'un vaste domaine comprenant outre le Grand et le Petit Sceaux, Bourg-la-Reine et des parcelles de Fontenay-aux-Roses, de Bagneux et de Châtenay. Il avait appartenu successivement à une famille Baillet, puis, à la suite de diverses alliances, à une famille de Gesvres. Un représentant de cette famille, le duc de Tresmes, avait fait construire en 1597, dans le Petit Sceaux, un château entouré d'un parc de petite étendue qui fut bientôt agrandi par l'achat de terres renfermant un étang d'eau stagnante, appelé la mer morte ou plutôt la *Mare morte*.

En 1670, le château et le parc qui mesurait alors quelques 126 arpents sont achetés à la famille de Tresmes par Colbert

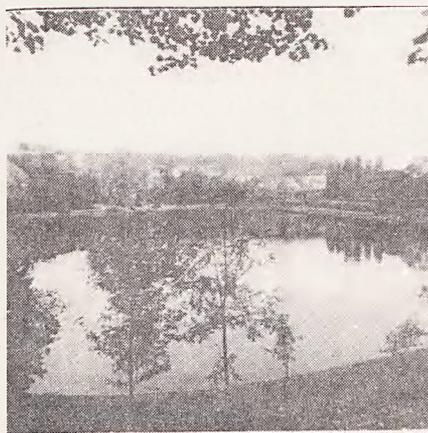


Portrait de Colbert
Ecole Française du XVIIème siècle
Musée de l'Île de France

qui s'empresse de rénover le château pour en faire une somptueuse demeure et d'agrandir le parc en achetant tous les terrains qui séparaient le château de l'église, puis de vastes propriétés à Châtenay, Fontenay, Châtillon et le Plessis Piquet.

Mais l'ambition de Colbert était d'avoir, comme à Versailles et comme chez tous les personnages importants de l'époque, des bassins et des jets d'eau dans le parc de son château. Or, nous l'avons vu, il n'y avait sur le territoire de Sceaux que cette mer morte, qui grâce au talent de Lenôtre, devint l'octogone, et du côté de Fontenay, un petit ruisseau appelé : ruisseau de la Fontaine des moulins. Il lui fallut donc entreprendre un vaste travail d'adduction d'eau à partir des hauteurs voisines.

Le 25 septembre 1675, Colbert concluait un accord avec Charles Le Vasseur, seigneur du Plessis-Piquet, qui lui permettait de faire les recherches et travaux nécessaires pour faciliter la conduite des eaux qui pouvaient se trouver dans l'étendue de la seigneurie, jusqu'au moulin, au jardin et au château de Sceaux. Toutes les eaux des environs depuis Clamart, les bois de Meudon, Châtillon, eaux stagnantes ou eaux de pluie furent ainsi captées et formèrent une sorte de réservoir : l'étang du Plessis-Piquet, appelé aujourd'hui l'étang Colbert.



Vue actuelle de l'étang Colbert
au Plessis Robinson
Photo J.P. Cauquil.

Cette eau n'était pas potable ; dans les environs immédiats de l'étang se trouvaient deux sources ; le Val ou les Vaux Robert et la Fosse Bazin. Elles furent aussi captées, mais ce n'était toujours pas suffisant et Colbert entreprit de faire amener jusqu'à son château les eaux du Val d'Aulnay. On raconte sur la découverte de cette source une anecdote assez savoureuse. Un ouvrier terrassier travaillant sur la terrasse du château eut l'idée un jour d'aligner son niveau d'eau dans la direction d'Aulnay et il découvrit que ce lieu, que l'on croyait dans un fonds était en réalité beaucoup plus élevé que Sceaux. Cet ouvrier, qui avait travaillé à Aulnay, savait que le sol était gorgé d'eau. Il avertit Colbert de sa découverte et celui-ci prit aussitôt les dispositions nécessaires pour amener l'eau au Château.

Il fallait, en effet, établir tout un système d'aqueducs, voûtes, pierrées et canalisations. Le réservoir de l'étang du Plessis fut muni, dans sa partie la plus profonde, d'une bonde sur laquelle se branchait une conduite : d'autres conduites furent établies pour recueillir les eaux des Vaux Robert, de la Fosse Bazin et d'Aulnay. Elles traversaient de nombreux terrains dans des lieux dits dont on conserve encore le souvenir dans le Sceaux d'aujourd'hui : le clos Saint Marcel, Mouilleboeuf, la Saussaye aux Juifs, la Petite Croix, le Coudray, les Renards, les Chesneaux, les Galardons, la Muterelle, les Porchères, les Auneaux, la voie de Vérité, les Quatre Voies, la Fontaine Richard, la Ceriseraie, la Pépinière...

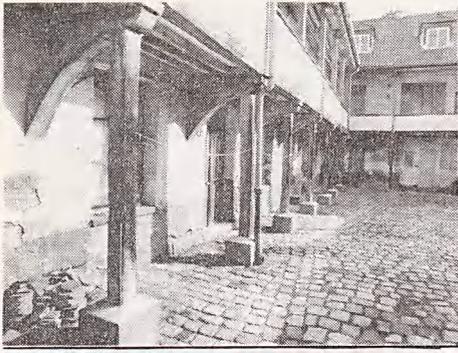
Le Vasseur, lors de la concession de l'étang du Plessis, avait demandé que les propriétaires des terres traversées par les conduites fussent indemnisés et, de 1675 à 1680, Colbert passera de nombreux contrats avec eux. Les procédés qu'il emploie sont divers : ou bien il achète purement et simplement les terres traversées, ou bien il procède par échange, ou bien il accorde une indemnité. Dans ce cas Colbert obtient le fonds et le tréfonds de la fouille et tranchée qui ont été faites ; il ne sera tenu à aucun dédommagement en raison des dégâts occasionnés par les regards et les puisards, par les décharges de sables, pierres et mortiers et par les fouilles et travaux qui devront être faits. Les propriétaires conservent la superficie de la conduite, mais ils s'engagent à arracher les arbres à hautes tiges qui sont au-dessus de la tranchée et à n'en jamais planter dans la distance d'une toise de chaque côté.

Quelles étaient ces terres ainsi traversées par les conduites d'adduction d'eau : quelques rares terres en friches, mais le plus souvent des plantations de châtaigniers, d'ormes, de peupliers, de merisiers, d'osiers, d'arbres fruitiers, en particulier des cerisiers, et surtout des vignes. Les propriétaires étaient le plus souvent des agriculteurs ou des vignerons établis depuis longtemps à Sceaux puisque l'on trouve déjà leur nom dans l'obituaire de 1480 : les Courteois, les Sauvage, les Duchesne, les Bruslé, les Tallandier, les Benoist, les Chevillon et les plus nombreux de tous : les Bouttemotte. Mais nous trouvons aussi les religieux Feuillants de l'Ordre de Citeaux, établis au Plessis-Piquet, et la veuve d'un huissier correcteur des finances à la Recette de Paris.



La fontaine de l'église, le dauphin est actuellement au Musée de l'île de France

La tradition veut que, pour remercier les habitants de Sceaux, Colbert les ait autorisés à établir une fontaine publique devant l'église qui marquait alors l'une des extrémités du village. Il avait également, par une conduite tout au long de l'allée principale, alimenté en eau l'abreuvoir et les hostelleries du Marché aux bestiaux dont il avait obtenu le transfert de Bourg-la-Reine à Sceaux et qu'il avait installé en bordure de la route d'Orléans.



La cour intérieure
du marché aux bestiaux de Sceaux
(actuellement : Ets Nomblot
av. du Général Leclerc)
Photo J.P. Cauquil.

Le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de la Montespan, devint propriétaire de la baronnie de Sceaux en 1700. Le 4 janvier 1719, il fait établir par seconde fontaine au centre du village, vers le carrefour de l'Orme, près de la rue du Four, à l'endroit qui est actuellement la place du Général de Gaulle. Le même jour les marguilliers de Sceaux obtiennent de Claude Barré et de Marie Laisné, son épouse, la permission d'utiliser le puits de leur cour pour la décharge de la fontaine. De son côté la duchesse du Maine voulut avoir sa Ménagerie à Sceaux comme il était de mode à l'époque. Pour réaliser ce projet, elle entreprit, à l'automne 1722, d'échanger avec une trentaine de propriétaires des terrains situés en bordure du parc, le long de la rue Houdan. Elle acquit ainsi environ 4 hectares dans des conditions fort onéreuses. Les propriétaires expo-



La fontaine du centre du village
(actuellement place du Général de Gaulle)

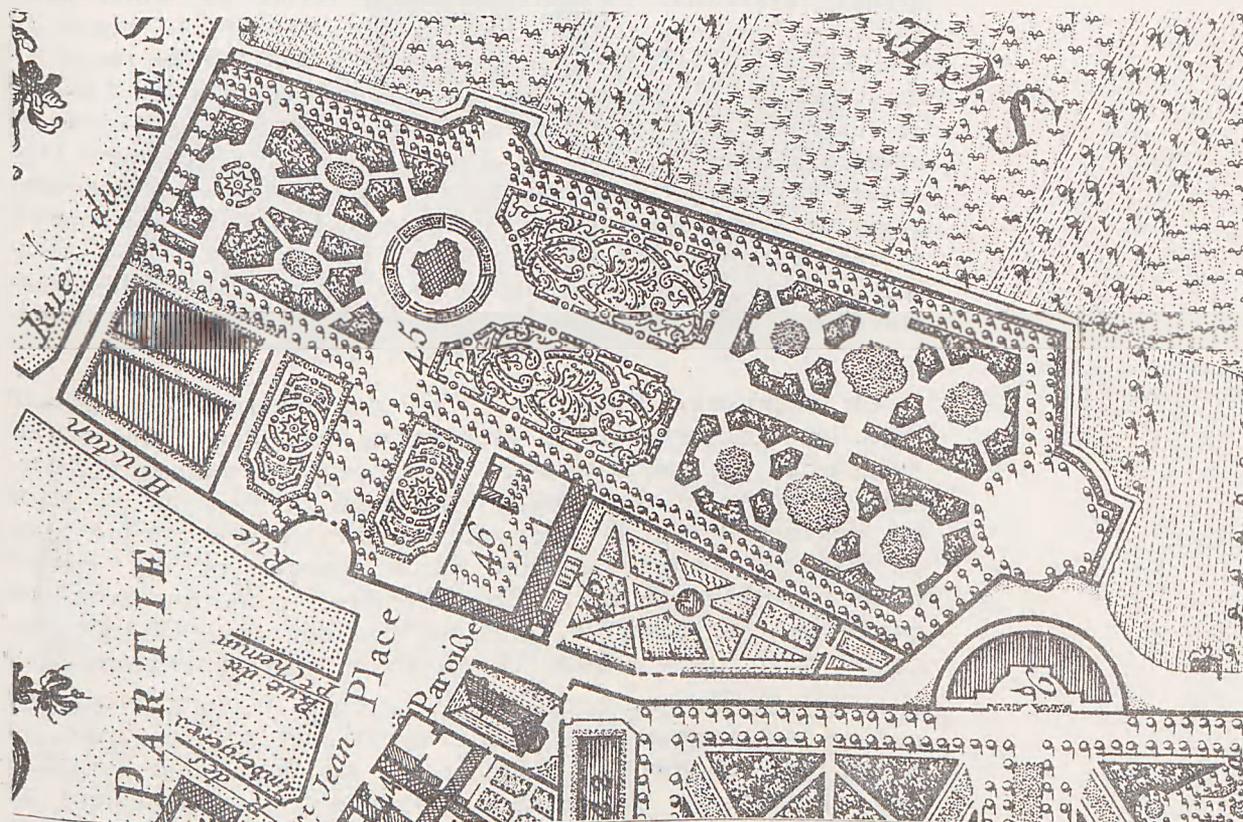
priés recevaient des terrains à Châtenay et au Plessis-Piquet dans la proportion de 3 ou 2 contre 1. La duchesse, dit *l'intendant Brillon*, voulait que les échanges fussent faits à la satisfaction des paysans. Philippe de Rancy demanda qu'on lui remette 2 arpents contre un demi. De plus, le terrain abandonné étant planté de cerisiers, il les vendit 150 écus au duc du Maine, pour qu'ils soient transportés à la cerisaie du château. Les bâtiments construits dans ce jardin, coûtaient très cher et, une fois construits on s'aperçut que certaines fondations reposaient sur la conduite amenant l'eau au réservoir.

De 1700 à 1775, les propriétaires de la baronnie de Sceaux, le duc du Maine, puis ses deux fils, le prince de Dombes et le Comte d'Eu ne semblent pas s'être beaucoup préoccupés du réseau d'adduction des eaux, du moins nous n'en avons pas trouvé traces. Au contraire, le duc de Penthièvre qui succède à son cousin, se préoccupe, dès 1779, de faire confirmer les concessions accordées à Colbert par les propriétaires des terres traversées par les conduites. Les actes de confirmation montrent les changements survenus dans la population de Sceaux. Il subsiste, bien entendu, parmi les signataires de ces actes, des cultivateurs et vigneron dont la famille Bouttemotte, représentée par Claude François et Catherine, veuve de Louis Dupin, tailleur d'habits. Mais beaucoup semblent avoir abandonné la culture.

Le 7 avril 1784, le duc de Penthièvre donne à cens à l'un de ses officiers Daniel Louis Phelippes de la Marnière, la ferme d'Aulnay où prenait naissance l'une des sources les plus importantes alimentant le domaine. Les conditions de cette donation préservent les droits acquis sur les eaux.

Le Comte de la Marnière ne pourra détourner l'aqueduc qui traverse la cour de sa maison et conduit jusqu'à la fontaine publique de Sceaux les eaux qui se réunissent dans cet aqueduc et viennent des sources qui sont dans ses jardins. Il devra laisser le regard qui a été ouvert dans cet aqueduc sur sa cour et souffrir... que le duc de Penthièvre et ses héritiers à Sceaux fassent entretenir, réparer et rétablir cet aqueduc toutes les fois que les circonstances l'exigeront ; à l'effet de quoi il sera donné toute réquisition, entrée dans sa cour et ses jardins, accès aux fontaines, aux ouvriers qui y seront employés.

Le duc de Penthièvre ne résidait pas souvent à Sceaux, mais à chacun de ses séjours, il faisait preuve d'une grande générosité à l'égard des habitants. Sa dernière visite date de septembre 1790. Il se retirait à Vernon, dans l'Eure, laissant le domaine à sa fille la duchesse d'Orléans. Il mourut à Vernon, le 7 mars 1793 et lorsque la municipalité de Sceaux apprit cette nouvelle, elle décida de faire célébrer dans l'église paroissiale, un service funèbre en l'honneur d'un homme : qui a été de tous temps utile à la Commune, qui y a fait des charités annuelles et des libéralités qui ont adouci le sort des pauvres et des indigents.



Le jardin de la Ménagerie en 1785
Extrait du plan de Champin et Cicille.

CHAPITRE I

La fondation de la Société propriétaire du Jardin et des eaux de Sceaux

- I -

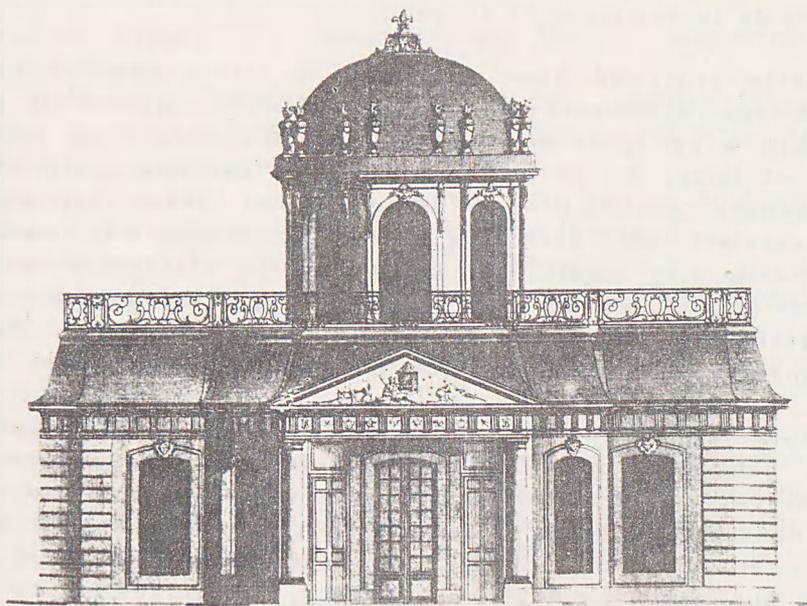
A la mort de son père. La duchesse d'Orléans, qui était restée à Sceaux, prit le chemin de l'exil et le domaine fut abandonné. Le parc, sous la Convention, servit à la culture du tabac et on y fit paître des buffles, des vaches et des moutons d'Espagne. Le 27 fructidor an VI, c'est-à-dire, le 14 septembre 1798, le domaine national de Sceaux fut mis en vente et adjugé deux jours plus tard à un nommé Jean Rougevin, mais celui-ci n'ayant pu payer la somme de 750 000 F qu'on lui demandait, c'est un malouin François Hippolyte Lecomte qui le 1er jour complémentaire an VI, c'est-à-dire le 24 décembre 1798, en devint propriétaire. On trouve dans une copie de l'acte de vente faite, en 1837, par Me Maufra, notaire à Sceaux, une description complète du Parc de la Ménagerie.

Ce domaine consiste en un grand terrain irrégulier, isolé sur toutes ses faces, contenant un pavillon orné, couronné d'un belvédère, placé au milieu d'un jardin d'agrément avec basse-cour, logement, remise, écuries, jardin potager et grands réservoirs. Le côté du midi, fermé de murs, bâtiments et grilles, donnent sur la rue Houdan, la place de l'église et le chemin qui mène de Sceaux à la route de Paris. Celui du couchant est bordé par la rue du Coudray et aussi fermé par un mur de clôture qui se termine à l'angle nord. L'entrée est fermée d'une partie circulaire en tour creuse au fond de laquelle se trouve une grille à deux vantaux avec ses arcs-boutants et couronnements, laquelle conduit à une allée de quatre rangs de marronniers, entre deux parties de gazon renfoncées, à un pavillon de plaisance, élevé sur un plateau de gazon, en face de la dite allée.

Un inventaire, dressé en 1793, des meubles se trouvant dans les bâtiments de la Ménagerie, nous donne une rapide description de ces bâtiments. Une première maison comprenait le logement du citoyen Vallet qui donnait sur la place de l'église et sur la cour et comprenait une cuisine avec un escalier comportant un garde manger et qui menait à une petite pièce et à trois chambres à coucher avec une garde-robe de propreté, plus un corridor assez grand pour contenir un lit d'enfant. Le deuxième logement était celui du citoyen Florian, à droite de la cour. Il comprenait une cuisine au premier, une pièce ayant vue sur le jardin, un salon, une chambre à coucher et au bout d'un corridor, une chambre de domestique. Dépendantes du logement de Florian, deux pièces : une chambre à coucher et une sorte d'atelier, étaient occupées par un garçon tapissier. La maison principale comprenait huit appartements ou chambres, toutes munies d'une garde-robe de propreté. Ces chambres devaient

être assez grandes car elles possédaient presque toutes deux lits ; l'une d'elles est précédée d'une antichambre. Elles avaient vue, soit sur le parterre, soit sur la cour. Le citoyen Valette, tapissier, avait une boutique au rez-de-chaussée d'une de ces maisons, probablement la première.

Mais le bâtiment le plus important, que l'on appellera le Donjon du duc du Maine et qui fut le siège de l'ordre de la mouche à miel, fondé par la duchesse, restait le Pavillon de la Ménagerie. Construit en 1722 par l'architecte Jacques de la Guêpière, à l'emplacement de l'ancien moulin de Colbert, ce pavillon, surmonté d'un dôme et entouré d'une galerie, comprenait : au rez-de-chaussée une salle à manger, qui devait être plutôt une salle de rafraichissements, puisqu'en 1793, en dehors des chaises, on n'y trouve qu'une table de marbre formant buffet. A côté de cette salle, un office, une chambre à coucher, une garde-robe de propreté et un cabinet de toilette. Sur le belvédère il y avait une salle de jeux avec une table à jouer à cinq pans en drap vert, une chambre de domestique et une garde-robe de propreté.



Le pavillon de la Ménagerie
dont il ne reste plus que le terre-plein
Coll. Fourcade

Il n'était pas difficile d'imaginer ce que Lecomte allait faire du domaine. Le château, en très mauvais état, allait être démoli et Lecomte en vendrait les pierres. Quant au Parc, il serait entièrement retourné et cultivé. Cela ne faisait pas du tout l'affaire des habitants de Sceaux car le Parc constituait une des attractions de leur village.

Le domaine était, en effet, largement ouvert au public et l'on y donnait souvent des fêtes et des bals populaires. Pierre Antoine Cabaret, directeur de la faïencerie, eut alors l'idée de grouper quelques propriétaires pour essayer de sauver, au moins, une parcelle du domaine, c'est-à-dire le Parc de la Ménagerie, et de préserver l'alimentation en eau du village. Il fait rédiger un prospectus qui définissait les buts de l'opération et dont voici le texte :

Précis pour l'accroissement de la valeur propriative de Sceaux et pour empêcher la diminution progressive qui s'est fait sentir depuis l'aliénation du parc.

Les maisons à Sceaux ont toujours été portées à un prix beaucoup plus élevé que dans les communes environnantes, à cause de l'agrément des promenades, de la salubrité et de la bonté des eaux et de la facilité de se les procurer.

Depuis que le château et le parc sont aliénés, la valeur des maisons se trouve diminuée de plus de moitié et cette diminution se fera encore sentir progressivement à mesure que l'on éprouvera le désagrément de la privation des promenades et le vide de l'absence du public qu'elles attireraient.

Tous les Propriétaires des maisons et tous les habitants en général sont donc intéressés de se réunir pour concerter entre eux les moyens d'augmenter la valeur de leurs propriétés et d'alimenter en même temps le commerce et l'industrie de la commune, et la destruction du château et du parc étant inévitable, il ne leur reste que la Ménagerie, dont la propriété qui devrait réunir les suffrages de tous les citoyens de Sceaux, serait suffisantes pour les agréments de la commune et du public...

Cette propriété bien surveillée, le jardin employé utilement aux agréments du public, suffirait aujourd'hui, pour rétablir à peu près la valeur des propriétés à leurs anciens prix et faire revivre le commerce et l'industrie. Enfin cette promenade donnerait des agréments à Sceaux qui ne se trouveraient pas dans les autres communes des environs de Paris, elle aurait, par ce moyen, la préférence sur les autres communes et l'on verrait encore les citoyens, qui voudraient se retirer ou passer l'été à la campagne, choisir un appartement à Sceaux plutôt qu'ailleurs.

Mais les eaux sont aussi précieuses à la commune et aux habitants qui l'habitent qu'une promenade publique; il est par conséquent intéressant de se procurer la propriété des eaux... à la charge de leur entretien... Les bâtiments existants et le jardin potager, par leur produit, suffiront au-delà aux frais d'entretien des eaux, le surplus et ce que rapporterait le jardin d'agrément tournerait au profit des souscripteurs... ils feront également tourner à leur profit les lignes d'eau dont jouissent les propriétaires actuels et les différentes aliénations qui pourront être faites aux propriétaires qui désireraient s'en procurer chez eux, et tous ceux qui seront chargés, dans la proportion du volume, de contribuer annuellement à leur entretien.

... Les citoyens de Sceaux doivent sentir que, quoique l'adjudicataire du château et parc soit chargé de leur entretien, il pourrait arriver, qu'après le démembrement total, l'entretien n'étant plus surveillé, les eaux dépérissent... Il faut ouvrir une souscription et que tous les propriétaires et habitants souscrivent dans la proportion de leurs propriétés et de leurs fortunes de façon à ce que la masse des sommes pour lesquelles chacun aura souscrit s'élève assez haut pour atteindre le but des acquisitions proposées.

Le 6 floréal an VII -25 avril 1799- un acte d'association est passé devant Me Desgranges, notaire, il groupe 43 souscripteurs ; le 18 mai s'y ajoutent 6 autres souscripteurs dont Me Desgranges lui-même qui, recevant l'acte d'association, n'avait pu y souscrire, puis le 18 juillet 8 nouveaux souscripteurs. Ces 57 associés se partagent les 145 actions de 100 F qui vont leur permettre de faire l'acquisition du jardin.

Il faut souligner qu'aucun des noms de ces souscripteurs ne se trouve dans l'obituaire de 1480, que seuls les noms de Bertrand et Benoist figurent dans les actes passés en 1683 par Colbert et les mêmes noms plus ceux de Drancy et de Maufra dans les confirmations de 1779. Pouvons-nous en conclure qu'en vingt ans la population de Sceaux avait complètement changé ? Cela paraît un peu hasardeux. Il est préférable de dire que, en 1799, ce ne sont plus les mêmes couches sociales qui sont intéressées par la prospérité de la Ville. Nous avons d'ailleurs la possibilité de localiser plusieurs de ces personnages. Ils habitent presque tous le centre de la bourgade :

rue des Imbergères (Cabaret, Wiart, Delacouture, Bertrand, Boitelle, Thore)
rue Houdan (Maillé, Champin, Dupuis, Maufra, Maurin)
rue du Petit Chemin (Osselet, Gibard, Joliette, Allix, Le Boucher, Jacot, Perrier)
quelques autres habitent rue Voltaire (Baron du Authier) ou rue Saint-Jean dite rue du Marché (Garnon)
rue du Four (Benoist, Trévilliers, Grandille)
ou rue du Four, près de la fontaine du village (Benoist).

L'acte d'association définit très bien le but poursuivi par ces habitants :

... pour se conserver et aux autres citoyens de la commune de **Sceaux l'Unité** un faible reste des agréments dont jouissait la dite commune avant l'aliénation du ci-devant Château et parc.

Est-ce de cette époque que date le quatrain gravé à l'entrée du parc ?

De l'amour du pays
Ce jardin est le gage
Quelques uns l'ont acquis
Tous en auront l'usage
Nous ne saurions l'affirmer.

Ils décident d'acquérir :
les bâtiments, le jardin potager, le jardin d'agrément et les terrains composant la propriété appelée la Ménagerie et la propriété des eaux.

Les pouvoirs de la Société sont étendus :

elle pourra faire des baux à loyer du potager, des bâtiments et du jardin d'agrément, conserver les eaux à ceux qui en ont et en aliéner aux propriétaires qui en demanderont chez eux. Elle pourra être autorisée à aliéner les parties de terrain bordant la grande rue et le chemin de Fontenay-aux-Roses qui sont susceptibles d'être bâties sans nuire aux promenades et aux agréments du jardin, mais ne pourra être autorisée à aliéner les bâtiments de la cour et du potager.

Toutefois en raison du but poursuivi par la Société, l'administration concertera les moyens de laisser jouir le public de la liberté de la promenade tous les jours où il n'y aura pas de danses ou de fêtes: les décadis, quintidis ou autres jours de fêtes publiques et nationales qui nécessitent des billets d'entrée, les associés jouiront à cet égard de la franchise et liberté attachées à leur qualité de copropriétaires.

Chaque associé bénéficiera de cartes spéciales pour lui et les membres de sa famille quel que soit le nombre d'actions possédées par chacun.



Carte d'actionnaire de la Société Coll. Fourcade.



Certificat d'adhésion à la Société Musée de l'Île de France.

Les associés purent ainsi réunir une somme de 14 500 F en actions de 100 F et le 19 mai 1799 fut signé, en l'étude de Me Desgranges, l'acte de vente du Jardin de la Ménagerie et de la propriété des eaux. Les eaux provenaient, nous l'avons vu, de l'Etang du Plessis-Piquet, de la Source d'Auinay et d'autres sources et se déversaient dans un réservoir de la Ménagerie ; un autre réservoir, qui existait précédemment, ayant été détruit. Cet acte de vente donne des détails fort intéressants et engagera la Société jusqu'à la fin de son existence. Nous croyons utile d'en donner les principales clauses :

... il est observé que la jouissance des eaux de Plessis-Piquet ne comprend pas la propriété foncière, ni celle des francs bords, ni la pêche de l'étang, ce qui fait que la République, ainsi qu'il en est fait réserve... pourra louer comme par le passé, le dit étang et ses bords, sous condition... que l'adjudicataire ne pourra en distraire ni détourner les eaux en tout ou en partie... Les acquéreurs n'auront que la jouissance du réservoir de la Ménagerie attendu que les eaux doivent en être distribuées comme elles l'ont toujours été par le passé entre les propriétaires qui pourraient avoir le droit d'y prétendre et auxquels, dans ce cas, les acquéreurs fourniront un passage pour arriver au bassin par une ouverture sur la rue Houdan.

Les charges qui pèsent sur la Société sont lourdes.

Les acquéreurs sont tenus...

1^o) d'entretenir de toutes réparations, surveillance et reconstructions, lorsqu'il y aura lieu, les conduites, rigolles, ponts et canaux, voûtes souterraines, regards et puisards, qui conduisent et amènent les eaux tant de l'étang du Plessis-Piquet, d'Aulnay et autres sources en la commune de Sceaux pour que le bassin conservé de la Ménagerie et le réservoir conservé dans le parc derrière la ci-devant église et les deux fontaines qui fournissent de l'eau à la dite commune soient toujours alimentées.

2^o) de laisser jouir la dite commune de Sceaux, les maisons communes qui lui appartiennent, la manufacture de faïence étant dans la dite commune et le Marché de Sceaux, de la même quantité d'eau dont ils jouissaient actuellement, sans aucune indemnité ni charge quelconques de réparations de leur part, tant que ces propriétés seront nationales ou communales et que la manufacture ne cessera d'être manufacture. Et dans le cas où les dites propriétés deviendraient propriétés particulières et que la manufacture cesserait d'être en activité, elles ne pourraient prétendre à la jouissance des eaux, qu'elles ont actuellement, qu'en participant aux frais de réparations et entretien dans la proportion du volume qu'elles voudront en conserver... Bien entendu, cette disposition s'applique à la commune de Sceaux en tant qu'il s'agit d'alimenter ses fontaines publiques qui sont au nombre de deux.

3^o) d'entretenir de toutes réparations les deux réservoirs : de la Ménagerie et dans le parc derrière l'église pour qu'ils conservent leurs eaux et les distribuent par les conduites subsistantes.

4^o) d'entretenir les conduites qui alimentent le Marché de Sceaux, depuis le réservoir derrière l'église.

5^o) de laisser au vendeur... la jouissance des eaux que les conduites existantes amènent des susdits bassins dans l'intérieur du parc et château et bâtiments à lui vendus... à la charge pour le dit vendeur d'entretenir toutes celles des dites conduites qu'il jugera à propos de conserver dans l'intérieur de ses dites propriétés.



On comprend aisément que Lecomte ait souhaité se débarrasser de charges si importantes et cela d'autant plus que celles qui pèseraient sur lui étaient assez légères.

6°) le vendeur s'engage à laisser l'accès au réservoir se trouvant dans sa propriété pour tous les ouvriers et matériaux chaque fois que ce sera nécessaire... et de laisser subsister la pierre de décharge du réservoir étant derrière l'église et qui en conduit le trop plein dans le bassin étant vis à vis le bâtiment appelé le Petit Château dont la décharge alimente la manufacture, sans pouvoir changer la destination des décharges et trop plein du dit bassin.

7°) le vendeur, conservant la propriété superficielle sous laquelle existe la conduite des eaux allant au Marché de Sceaux, s'oblige à laisser faire toutes les fouilles nécessaires pour l'entretien des dites conduites ; il conservera tous les embranchements et pourra les modifier sans en augmenter ni le nombre ni le volume afin que la conduite qui va au Marché ne soit ni altérée ni diminuée.

Enfin, la Société s'engage à fournir au vendeur et à ses héritiers six billets ou cartes d'entrées toutes les fois qu'il y aura, dans le jardin de la Ménagerie des bals ou des fêtes nécessitant des billets. Le contrat était donc très avantageux pour Lecomte. Il est vrai que le prix de cession était modeste : 9 000 F représentés par trois billets de 3 000 F, payables en trois ans le 15 prairial an VII -5 juin 1799- le 2ème prairial an VIII -22 mai 1800- et le 1er prairial an IX -21 mai 1801-.

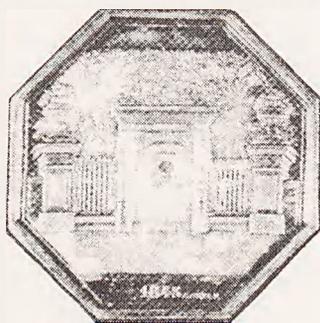
Dès le 22 mai 1799, l'agent municipal de Sceaux l'Unité fait procéder à la nomination des administrateurs de la Société ; ce sont : Antoine Cabaret, Jean-Baptiste Dupuis, Eustache Nicolas Muiron, Garnon fils ; Me François Desgranges est nommé trésorier. Les administrateurs avaient tout d'abord songé à établir le siège social dans le pavillon du parc. A l'époque, il était encore debout, mais le dôme de forme ronde, entouré d'une grille en fer forgé, s'était effondré. Cela aurait coûté fort cher à la Société de le remettre en état, aussi les administrateurs préférèrent-ils le faire raser. Ils se réunissaient chez l'un d'entre eux comme cela se faisait alors, même pour les magistrats municipaux.

- III -

L'activité des administrateurs va se manifester dans trois domaines : les eaux, les bâtiments de la Ménagerie, le parc et les distractions qu'il pouvait procurer.

Les eaux. La Société étant chargée du bon fonctionnement de la distribution des eaux doit tout d'abord établir un plan précis du réseau.

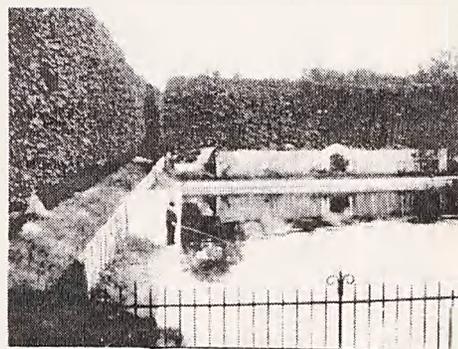
Les eaux de l'étang du Plessis-Piquet sont amenées par des conduites qui aboutissent près des murs de la commune et passent dans la rue du Four ; elles quittent la grande rue -rue Houdan- près de celle dite de Floréal -rue de Fontenay-, passent sous la maison du citoyen Pigeat, boucher, puis sous celle du citoyen Lamy et traversent son jardin.



Médaille commémorative de la fondation de la Société

Les conduites aboutissent aux réservoirs du jardin de la Ménagerie, dont l'un est en bon état, l'autre hors d'usage, le citoyen Lecomte ayant enlevé la soupape et les conduits. Les administrateurs se posent la question de savoir s'il convient de réparer ce second réservoir ou de le combler, solution qui sera finalement adoptée.

Les eaux des Vaux Roberts, qui sont des eaux potables, se déchargent dans le réservoir derrière l'église, qui est en bon état. Les conduites ne semblent pas présenter de gros problèmes, à l'exception de quelques regards qui sont encombrés de terre et de cailloux.



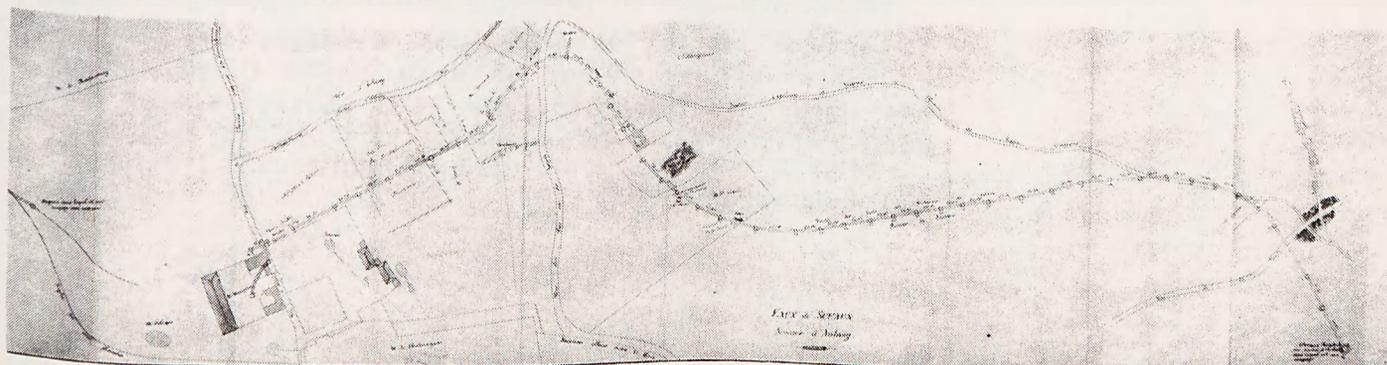
Réservoir du jardin de la Ménagerie où se déversaient les eaux du Piessis Piquet, en 1900 (Emplacement actuel du jeu de boules) Coll. Fourcade

Les eaux d'Aulnay, potables elles aussi, coulent dans des voûtes pratiquées tant à Aulnay que dans "la montagne" près de Sceaux. Ces voûtes sont éclairées de 35 regards. Depuis le dernier regard jusqu'au Chéneaux, l'eau coule dans des conduites en grès, passe dans le jardin du citoyen Trévilliers ; de là le principal conduit aboutit au regard de la place dite du Pressoir où est branché le tuyau qui mène l'eau à la fontaine du village. La première partie de ce conduit est en fer sous voûte, la seconde partie, de la place du Pressoir à la fontaine, en plomb. Ce conduit, après avoir traversé le jardin du citoyen Du Authier, rue Voltaire, passe dans la rue Picpus (1) à l'époque rue Mucius Scevola, traverse ensuite la rue du Petit Chemin -rue Brutus- pour se rendre à la fontaine de l'église. Sur cette partie du conduit se sont branchés les citoyens Hiart Boucher, Bayeux, Blin et Goguelet. Après la fontaine de l'église, le conduit passe entre celle-ci et le presbytère, entre dans le parc et se décharge dans le réservoir derrière l'église. Ce réservoir est muni d'une soupape d'où part un tuyau menant au Marché de Sceaux par l'allée de Diane, l'allée des marronniers et vient se décharger dans un bassin en demi cercle au pied du pavillon de l'Aurore. Dans ce parcours, un embranchement entre dans le potager. Le trop plein du bassin du pavillon de l'Aurore coule dans un autre conduit qui alimente au passage des écuries, les basses-cours, l'orangerie, puis sort dans l'allée principale d'où il va directement au Marché et se décharge dans l'abreuvoir.

Il est difficile d'estimer les frais d'entretien de ce réseau très étendu et très complexe. Les conduits sont le plus souvent enfoncés de 15, 20 ou 25 pieds -environ 5 m, 6 m 50 ou 8 m- ; ils passent presque toujours sous des voûtes de briques. Le premier acte qui s'impose est de nommer un fontainier qui connaisse exactement le trajet et puisse le surveiller. On choisit un citoyen Gérard qui recevra des appointements annuels de 150 F et dont on

Tracé du réseau des eaux d'Aulnay à partir de la propriété de la Marnière (actuellement propriété Thévenin à Châtenay). Archives de Paris

(1) actuellement rue Marguerite Renaudin



paiera en outre les journées de travail. Les réparations à faire d'urgence peuvent être estimées à 1 500 F, ensuite il faudra prévoir une somme annuelle de 1 000 F pour l'entretien. Pour couvrir ces frais, la Société décide de demander une contribution aux habitants de Sceaux qui ont établi des branchements sur les conduites. Les administrateurs : Cicille, Cahouete et Mabilie sont, le 7 août 1799, chargés d'établir l'assiette de cette contribution. Elle sera évidemment proportionnelle au volume d'eau consommé, mais la Société doit veiller d'une part à ce que cette consommation ne dépasse pas le volume d'eau disponible et, d'autre part elle doit se réserver la possibilité d'accorder de nouvelles concessions aux habitants qui en feraient la demande. Le bilan, au 25 août de la même année, établit que les Scéens avaient au moment de la fondation de la Société une distribution de 516 lignes* d'eau et que, depuis 50 nouvelles lignes avaient été attribuées à MM Dufour, Dupuis, Cabaret, Garnon fils et Muiron. L'entretien des tuyaux amenant l'eau chez les particuliers étaient, bien entendu, à la charge de ceux-ci.

A la suite de cette réglementation, de nombreuses contestations se produisirent. Certains habitants prétendaient à la gratuité de l'eau parce qu'ils en avaient joui depuis le duc de Penthièvre et peut-être même depuis Colbert, ainsi le citoyen Lamy à qui la Société refuse ce privilège le 21 mai 1800. Le fontainier Gérard, n'exerçant pas une surveillance assez active, devra remettre les clés des regards à l'un des administrateurs : Drancy. Celui-ci mettra des platines sur les regards et emploiera tous les moyens possibles pour qu'ils ne puissent être ouverts que par ses propres clés. Les étrangers de la commune viennent également remplir leurs tonneaux aux fontaines de la ville. Ils altèrent ainsi les sources ce qui nécessite des nettoyages plus fréquents. La Société ne refuse pas de l'eau à ses voisins, mais elle les oblige soit à payer 25 centimes par muid* d'eau soit à prendre un abonnement auprès de Garnon fils qui dédommagera la Société.

Le parc et les bâtiments. La duchesse du Maine avait acquis environ 4 hectares pour y établir sa Ménagerie ; le parc acquis par la Société en 1799 comprenait environ 3 hectares 50 ares. Dès le 22 mai 1799, la Société s'empresse de faire réparer la clôture de la haie et de faire ratisser les allées ; un jardin, dans le parc, est loué pour 9 ans au fils Besnard afin qu'il assure leur entretien. Le 10 octobre 1799, la Société fait réparer la route qui relie Sceaux à Bourg-la-Reine. Cette route faisait autrefois, à l'endroit où la Ménagerie rejoint le parc, un arrondi

* La ligne est la 144^{ème} partie du pouce d'eau, mesure de fontainier qui indique un débit de 13 L. par minute, 516 lignes correspondent donc à 3 pouces 58, soit à un débit d'environ 46 L. 60 par minute

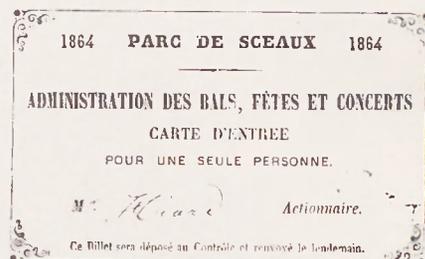
* 1 muid est de 274 L.

que l'on appelait la Diane du nom d'une statue qui se trouvait à cet endroit. Dès 1793, la duchesse d'Orléans avait autorisé les habitants de Sceaux à réduire cette déviation pour faire de la rue Houdan une voie directe. La Société décida d'employer à la réfection de cette portion de route le pavé de l'ancien chemin. Le 28 décembre 1800, le jardinier Faipont est chargé de planter des arbres sur le terrain de la Diane. Tous ces travaux coûtaient fort cher, mais le parc pouvait être aussi une source de profits. Le 5 mars 1800, un élagueur, Godmur, est chargé de confectionner des fagots et des bourrées avec ce qu'il doit enlever aux arbres. Il fait ainsi 7 806 fagots et 3 704 bourrées pour lesquels il reçoit la somme de 616,50 F. Les fagots sont vendus à un habitant de Bagneux, nommé Julien, sur la base de 13 centimes le cent, ce qui permet à la Société d'encaisser 1 084,78 F et par conséquent de réaliser un bénéfice.

Les bâtiments sont en état d'être loués. Deux, sur la grande rue, sont loués, le 5 août 1799, l'un au citoyen Lhermite pour le prix de 180 F, l'autre au citoyen Baillet, pâtissier, pour le prix de 450 F. Deux, sur la cour, sont loués, à la même date, l'un au citoyen Godmur, l'élagueur, pour le prix de 80 F, l'autre au citoyen Dillerin pour le prix de 400 F. Il en reste un dont on espère tirer 150 à 200 F. Le 30 janvier 1800, il faut donner l'ordre de procéder à des réparations indispensables dans le logement qui avait été occupé, jusqu'en 1794, par le citoyen Florian. Le 21 avril suivant, Baillet, le pâtissier, voit porter son bail de 450 à 600 F, mais il est autorisé à faire un four et une cave qui pourra contenir 8 pièces de vin. A la fin de son bail, il sera tenu de laisser ces installations en bon état.

Le parc et les fêtes. Mais la plus grande source de profits du parc était les fêtes qui s'y donnaient et tout particulièrement le bal. Dès sa première séance le Conseil d'administration de la Société avait posé pour principe que le public devait pouvoir jouir les dimanches et autres fêtes des bals et amusements champêtres. Une tente "à la chinoise" fut dressée au milieu du parc et le premier bal eut lieu le premier décadi de prairial an VII -le 20 mai 1799-. Le succès est immédiat et peu de gens hésitent à payer 75 C. pour le droit d'entrée : bien que les rigueurs de la saison aient obligé la Société à fermer le bal le 1er octobre suivant, on peut dresser le 30 janvier 1800, le bilan suivant : les recettes ont atteint la somme de 1 400 F, les dépenses se montent à 1 276 F.

Lorsque s'annonça la saison suivante, le magistrat municipal, François Desgranges, crut bon d'éditer un règlement de police pour s'assurer la bonne tenue du bal et pour traduire devant l'officier de police "toute personne qui se permettrait de pratiquer la débauche et de porter atteinte aux moeurs" La question se posa alors pour les adminis-



Carte d'entrée au bal de Sceaux
Coll. Fourcade

trateurs de savoir s'ils devaient continuer à gérer eux-mêmes le bal, dont les recettes étaient légèrement supérieures aux dépenses, mais ne tenaient pas compte de la patente et de ce que l'on appelait alors "le quart des pauvres", ou s'il fallait l'affermir. Godmur, déjà locataire et chargé de l'élagage se présenta et la Société lui consentit un bail d'un an pour le prix de 600 F, payable en 15 échéances. Godmur s'engageait à fournir un orchestre composé de 2 violons, d'une bonne clarinette et d'un tambour. Il assurerait l'entretien des cordes de la tente, des lampes à quinquet dont il fournissait l'huile, des chaises et de la surveillance du jardin. Le pâtissier Baillet aurait seul le droit de vendre des comestibles et des boissons. Trois gendarmes, nommés par la municipalité, maintiendraient l'ordre. L'entrée du bal était libre, mais chaque cavalier devait payer 10 C. par contredanse et les personnes désirant s'asseoir devront payer pour avoir une chaise. Seuls les actionnaires auront droit à une quantité de chaises égale à leur nombre d'actions et ils ne seront pas mis personnellement à contribution. Ce contrat fut signé le 22 avril 1800, mais l'on s'aperçut un an plus tard que la tente de toile était en fâcheux état et l'on envisagea de la remplacer par une construction en planches dont le projet fut dressé par un architecte, Denis Coutillier, et qui devait coûter entre 3 000 et 4 000 F. Edifiée un an plus tard, c'était une vaste rotonde soutenue par 24 piliers et dont le plafond, en entonnoir, recueillait les eaux de pluie dans une colonne centrale, d'où elles s'écoulaient dans le fossé de la Ménagerie qui bordait ce qui est aujourd'hui, le boulevard Colbert.

Au mois de décembre 1812, le bilan des recettes et des dépenses de la Société est dressé à la suite du décès de François Desgranges qui en était le trésorier depuis la fondation. Après treize années d'existence, la Société avait à son actif 67 557, 84 F qui se décomposaient de la façon suivante :

1) apport initial de 145 actions de 100 F	14	500,00 F
2) emprunts à Brion et à Muiron	5	000,00 F
3) loyers des logements	17	737,80 F
4) redevances des eaux	8	428,00 F
5) redevances du bal	11	945,10 F
6) redevances pour l'établissement de 2 cafés	1	100,00 F
7) ventes diverses de matériaux	1	589,92 F
8) reprises diverses	7	267,02 F

Les logements étaient loués à Dillerin, puis à Collet, à Mme Baillet, la veuve du pâtissier restaurateur, à Lhermite, couvreur et aux jardiniers qui se sont succédés : Faipont, Besnard, Saunier. Vingt-six propriétaires ont des prises d'eau et payent des redevances annuelles dont l'importance varie, selon la consommation, de 20 F pour une petite maison rue Houdan à 1 170 F pour le Marché de Sceaux. En outre, Vial, puis Jardin, sont chargés de percevoir 25 C. par tonneau rempli aux fontaines pour les étrangers de la ville.

Les dépenses faites pendant la même période s'élèvent à 52 042,35 F. Les plus importantes étaient l'acquisition du parc avec les droits d'enregistrement, la construction de la rotonde qui atteignit plus du double de la somme prévue et le remboursement avec intérêt à 5 % des emprunts faits à Brion et à Muiron. Le reste a servi à payer les impôts chaque année et les mémoires des différents corps de métier chargés d'assurer l'entretien de la propriété : le fontainier en premier lieu, le jardinier, le pépiniériste, le maçon, le couvreur, le peintre, le vitrier, le cordier, le tapissier et bien d'autres encore. En 1799, il faut payer l'achat d'une toile de tente pour le bal : en 1802, il faut remplacer les lampes et les quinquets. Finalement, en 1812, la Société disposait d'un capital de 15 524,56 F, ce qui prouve que la gestion n'avait pas été mauvaise puisque l'apport initial des actionnaires était de 14 500 F.

CHAPITRE II

La Société au XIXème siècle les réalisations



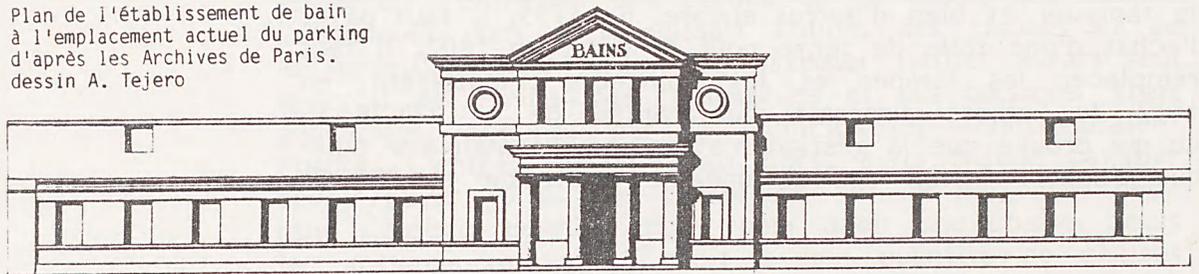
I - LES EAUX

Conscients de leur bonne gestion au cours de ces treize premières années, les administrateurs allaient s'efforcer d'améliorer le rendement et de réaliser des installations pouvant faciliter la vie des habitants de Sceaux.

Pendant tout le XIXème siècle, les concessions d'eau aux particuliers, avec prises sur les conduites de l'étang du Plessis, d'Aulnay ou des Vaux Robert, se multiplient. Il y a des abus flagrants. Le 10 février 1816, le président du Conseil d'Administration fait remarquer que beaucoup de détenteurs d'eau jouissent sans titre de la distribution, que plusieurs font un usage prohibé et immodéré de l'eau en établissant dans leurs jardins des lacs, des rivières, et en utilisant cette même eau pour l'arrosage, ce qui est contraire aux Statuts de la Société et devient préjudiciable au pays. En effet, pendant les grandes chaleurs les fontaines publiques sont privées d'eau. Cependant l'on peut dire qu'au cours du XIXème siècle, la presque totalité des habitations de Sceaux jouit d'une prise d'eau. Certains habitants demandent même que cette prise soit transférée du jardin dans leur cuisine. Plusieurs personnes étrangères à la commune sont autorisées à venir puiser de l'eau aux fontaines publiques. Le 1er juillet 1820, c'est Potier, porteur d'eau à Bourg-la-Reine ; il devra payer une redevance de 30 F pour chacun des mois d'avril à septembre et de 20 F pour chacun des mois d'octobre à mars. Le 11 mars 1836, Barbeau, maître plâtrier à Bagneux, est autorisé

à puiser chaque jour à la fontaine de l'église un tonneau de 250 litres, moyennant une redevance annuelle de 60 F. Le 26 avril de la même année, Bazin, propriétaire et cultivateur à Bagneux, paye une redevance annuelle de 20 F pour disposer d'un tonneau de 250 litres par semaine. De cette façon la Société pouvait augmenter ses bénéfices et elle le pouvait d'autant plus facilement que l'eau ne manquait pas.

Plan de l'établissement de bain
à l'emplacement actuel du parking
d'après les Archives de Paris.
dessin A. Tejero



Elle manquait si peu qu'en 1824, la Société décida de créer un établissement de bains et chargea un architecte, M. Archange, d'en dresser les plans. Le bâtiment, de style néo-classique, est orné en façade de quatre colonnes, surmontées d'un fronton. Le devis de la maçonnerie, serrurerie, peinture et vitrerie, fontainerie, menuiserie et charpente s'élève à 12 132 F auxquels il faudra ajouter la chaudronnerie, l'ameublement et la lingerie. L'établissement comprendra 12 cabines munies de volets ; le long du mur, sur la rue Houdan, on construira un cellier, un bûcher, qui, en même temps, servira de séchoir et un cabinet d'aisances. Les baignoires seront en planches de cuivre de 25 livres, elles auront 1,50 de long et 54 cm de large, leur hauteur sera de 83 cm à un bout et 59 cm à l'autre. Pour meubler les cabines, M. Cahouet de Vaucour, administrateur, est chargé de faire l'acquisition de 12 glaces, 30 chaises en merisier, 12 brosse, 12 planches de liège, de grosses éponges, de 6 paires de pantoufles pour homme, 6 paires de pantoufles pour femme, 12 petits bancs de bois de 38 cm de large et de 49 cm de long, de 6 tire-bottes, de 6 paires de crochets à bottines, de 12 portechapeaux. Le linge mis à la disposition des usagers comprendra des fonds de bain, des peignoirs, des serviettes.

La salle d'entrée sera peinte à l'huile fond jaune de Sienne et chiqueté, cest-à-dire parsemé de taches d'autres couleurs. L'eau chaude sera fournie par une chaudière dont la porte sera coupée en deux pour créer une aération qui excitera l'ardeur du feu. Quatre tuyaux en fer blanc aboutissant aux cols de cygne des baignoires feront parvenir l'eau chaude sans évaporation. Sinet, architecte et responsable des eaux, imagine un système qui permettra de savoir quand la chaudière est pleine et d'éviter ainsi qu'elle déborde. Il s'agit d'un balancier avec deux poids en pierre, l'un assujetti sur une planche surnageant dans

la chaudière, l'autre à l'extérieur. Lorsque la chaudière sera pleine, ce second poids appuiera sur un ressort qui agitera une sonnette et qui indiquera que l'eau doit être arrêtée. Aux deux extrémités du couloir sur lequel s'ouvrent les cabines, deux étuves en briques, recouvertes de tablettes de marbre, permettent de chauffer le linge.

Le prix du bain est fixé à 1,25 F, mais par abonnement, il n'en coûtait qu'un franc. On pouvait également demander des petits bains à 0,75 F ; la location du linge était en plus. En 1825, la location de 156 peignoirs est évaluée à 39 F, celle de 15 fonds de bains à 4,50 F, de 353 serviettes à 35,30 F. Nous avons les comptes de l'établissement de bains pendant de nombreuses années. Ils font apparaître que, pendant le mois de mai 1825, les habitants de Sceaux, qui étaient à l'époque environ 1 400, ont pris 568 bains, au mois de juin : 632, au mois de juillet : 814. Au mois de décembre 1826, par contre, l'établissement n'a eu que 21 bains à fournir. Ceci est d'ailleurs un fait constant ; pendant les mois d'octobre à février, l'activité de l'établissement est à peu près nulle, la courbe commence à remonter au mois de mars pour atteindre son point culminant en juillet - août.

La gestion de l'établissement est d'abord confiée à un nommé Boissel qui perçoit, en 1828, un traitement annuel de 500 F. Il est assisté de deux femmes pour le blanchissage : Mmes Gros et Augrand, qui reçoivent respectivement pour les mois de septembre à décembre 142,50 F et 68 F. La location du linge n'avait rapporté pour ces mêmes mois que 116,05 F. A Boissel succède un certain Bourguine qui, en 1857, demande le renouvellement de son bail, à condition d'être autorisé à n'utiliser que l'eau des Vaux Robert, autorisation qui avait été provisoirement accordée en 1843, en raison de l'insuffisance des eaux du Plessis-Piquet. Bourguine affirmait, en effet, que cette eau était trouble et nauséabonde et que ses clients refusaient de se plonger dans les baignoires qu'elle remplissait. L'autorisation ayant été accordée, Bourguine n'hésite pas à en profiter pour étendre son exploitation. Il ouvre tout d'abord son établissement aux élèves des pensionnats de Fontenay-aux-Roses et de Bourg-la-Reine et établit une pompe qui empêchait l'eau d'arriver au réservoir derrière l'église. Aussi, en juillet 1859, la sécheresse étant particulièrement grande, la Société décide que les bains seraient uniquement alimentés par les eaux du Plessis et que, si celles-ci étaient particulièrement troubles, on établirait un filtre suffisamment puissant pour les clarifier. En cas d'infraction ou de refus de Bourguine, le fontainier placerait un robinet d'arrêt sur l'embranchement qui, du tuyau principal des Vaux Robert, va alimenter la citerne des bains. Bourguine refusa de se plier à cette décision et le Tribunal de la Seine n'ayant pas jugé utile de nommer un expert chargé de constater la mauvaise qualité de l'eau, comme il l'avait demandé, il ferma l'établissement. Les bains rouvriront bientôt avec un nouveau gestionnaire, mais à partir de 1864, pendant les trois mois d'été, ils seront alimentés par l'eau de la Seine, et les frais d'abonnement, assez élevés, seront entièrement supportés par le locataire.

Cependant les bâtiments se dégradent rapidement. En 1877, les administrateurs reconnaissent que des réparations urgentes sont indispensables. L'aile droite, près du bassin est reconstruite en 1878, mais faute de crédits, il n'est pas possible de reconstruire l'aile gauche. En 1881, la Société constate que la salle d'entrée est dans un état déplorable : les sous-bassements sont pourris, les frises des parquets s'enfoncent sous les pieds en plusieurs endroits et des accidents fâcheux sont à craindre. Elle propose une transaction aux exploitants, M. et Mme Godin : ou bien le loyer de l'établissement reste fixé à 1 000 F jusqu'en 1885 et les locataires s'engagent à faire les réparations intérieures et extérieures à l'exclusion des gros murs et de la couverture, ou bien le loyer est majoré de 200 F par an et la Société fait rebâtir à ses frais la partie qui se trouve sur la rue Houdan. C'est cette dernière solution qui est adoptée, mais l'établissement de bains ne retrouvera pas pour autant sa prospérité d'antan. En 1885, les concessionnaires doivent 6 termes de loyer, soit 1 950 F, mais les époux Godin sont octogénaires et comme, pendant de nombreuses années, ils ont payés régulièrement leur loyer, la Société hésite à les poursuivre. Elle leur procure un logement dans les bâtiments du parc et, l'année suivante, après avoir fait exécuter des travaux considérables, elle loue les bains à M. et Mme Plateau qui s'engagent à maintenir les lieux en bon état. Il faudra encore refaire le toit, reconstruire l'écurie, mais tous ces frais seront inutiles.



Remarquer à droite le panneau : Bains
Emplacement du parking actuel
Coll. Quentin

En 1905, le dernier locataire, M. Taillebois, met la clé sous la porte et disparaît en laissant une dette de 1 540 F de loyer et des réparations locatives évaluées à 500 F. On envisage, dans ces conditions de transformer l'immeuble en locaux d'habitation. En 1907, le pavillon central est loué à Mme Fouillot, blanchisseuse, ainsi que les cabines du Nord qui sont transformées en salles de repassage. En 1908, l'autre aile de l'immeuble, aménagée en habitation confortable et agrandie d'un garage d'automobile, est louée à M. et Mme Dauzats. En 1910, enfin, la Société vend au prix de 1 F le kilo les onze baignoires de cuivre qui restaient de l'ancien établissement de bains.



Entrée du jardin de la ménagerie
Coll. Quentin

II - LE PARC ET LES BATIMENTS

Nous avons vu que, dès le début de ses activités, la Société eut à coeur d'entretenir le jardin de la Ménagerie. De nombreuses dispositions sont prises pour l'entretien des arbres, pour que les plates-bandes soient garnies de fleurs, les grilles peintes et les haies en bon état. En 1872, la Société conclut même un contrat avec un pépiniériste, Paillet, qui, dans le seul but de se faire de la réclame, propose de planter dans la pelouse du parc des arbustes et végétaux d'ornement de toute nature qui porteraient son nom et son adresse. Il aurait à tout moment la faculté d'enlever ces plantations à condition de les remplacer par d'autres.



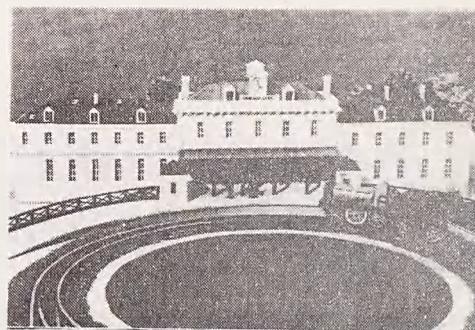
Entrée principale du jardin de la Ménagerie
encore appelé "Parc de Sceaux" en 1929
Les motifs décoratifs en terre cuite
de la faïencerie de Sceaux ont disparu en 1937
Coll. Fourcade

Mais les corbeilles de fleurs et les bosquets du parc sont dévastés, les bancs de pierre brisés, même l'urne qui contient les restes de la chatte de la duchesse du Maine, Marlamain, est renversée. Pourtant très tôt, les administrateurs avaient réglementé la circulation dans le parc qui n'était, alors, accessible que par l'entrée principale rue Houdan où se trouvait la loge du portier. L'entrée n'est libre que le jour de la fête patronale. En 1847, seuls les administrateurs peuvent avoir une clé leur permettant d'entrer par la porte qui avait été ouverte à l'angle de la rue de Penthièvre. Beaucoup d'habitants riverains demandent de pouvoir traverser le parc pour se rendre à l'église, au marché ou au centre du village, permission qui leur est tout d'abord refusée. En 1854 toutefois, deux personnes Mrs Bourlet et Pigornet, obtiennent une autorisation de passage, mais dans des conditions particulièrement sévères ; elle est à tout moment révoquée, les bénéficiaires ne pourront confier la clé à personne et devront accompagner tous ceux qu'ils voudraient faire bénéficier de ce passage, les employés, domestiques et gens de service ne pourront jamais jouir de cette faculté, le passage sera interdit les dimanches et jours de fêtes où l'entrepreneur du bal est autorisé à percevoir un droit d'entrée. Plusieurs habitants obtiendront finalement une clé moyennant une redevance annuelle de 25 F. En 1881, un règlement précise les droits et les devoirs des bénéficiaires. La concession de passage sera accordée sur demande écrite, la jouissance courra du 1er avril de l'année dans laquelle aura été faite la demande. Les concessionnaires ne pourront jamais faire passer dans la Ménagerie des voitures ou véhicules quelle qu'en soit la nature : brouettes, fardeaux, bêtes de somme ou autres animaux. Les portes par lesquelles le passage est autorisé devront toujours être tenues fermées à clé. Les concessionnaires ne pourront faire confectionner d'autres clés, toutefois, sur leur demande, ils auront la possibilité d'en obtenir, moyennant la somme de 5 F pour chacune d'entre elles. Ce droit de passage n'est valable que dans la journée quand l'entrée principale, sous la surveillance du portier est ouverte. Il est révoquée à tout instant.

Le parc de la Ménagerie est, d'ailleurs, au milieu du XIXème siècle, beaucoup moins étendu qu'il ne l'était en 1799. Le 18 octobre 1842, la Société vend à la municipalité un terrain de 62 ares 61 centiares pour y construire une Mairie. Le terrain vendu a 17 m 38 cm de façade sur la rue Houdan et 15 m de profondeur. Le prix du terrain est fixé à 1 100 F. En 1843, le maire obtient l'autorisation d'établir, à 2 m de distance de la Mairie, un treillage de 1 m 33 de haut qui empêchera les dégradations qui pourraient être faites par les visiteurs du parc. La construction de la Mairie ne constitue pas le seul empiètement de la municipalité sur le parc. Pour élargir ses voies de communication, la Ville oblige la Société à lui céder une bande de terrain de 2 m de large le long de la rue de Penthièvre. La Société refuse d'en accorder davantage en faisant valoir que la partie gauche du terrain n'était pas construite et que, par conséquent, la municipalité pouvait agrandir la rue autant qu'elle le voulait. En 1887, de nouveau, le Conseil Municipal décide l'alignement de la rue de Penthièvre dans la partie qui borde le parc. La Société a beau

affirmer que ses statuts interdisent toute aliénation du parc pouvant servir à la promenade, la municipalité fait jouer la clause d'utilité publique ; elle fera reconstruire à ses frais le mur de clôture et versera une somme de 3 500 F pour les arbres sacrifiés. Le boulevard de Penthièvre, devenu depuis le boulevard Colbert sera lui aussi élargi à la suite d'un décret impérial du 16 mars 1870, ce qui entraînera la suppression du fossé bordant la Ménagerie. Le parc se trouvera ainsi réduit de 243 m² et la Société recevra une indemnité de 3 264 F.

Mais plus importante a été l'implantation du terminus du chemin de fer de Paris à Sceaux dans les années 1841-1845. Dès 1838, on avait étudié le projet de relier Sceaux à Bourg-la-Reine où devait passer la grande ligne Paris-Bordeaux. Le tracé de cette ligne ayant été modifié, le Conseil Municipal de Sceaux qui voyait s'évanouir un de ses grands espoirs, s'adresse à un ingénieur Jean-Claude Républicain Arnoux qui, en 1839-1840 avait expérimenté avec succès à Saint-Mandé, un système de voitures à essieux articulés qui permettait de tracer des lignes ferroviaires de toutes courbures. Le projet de loi décidant de la création d'une ligne de chemin de fer de Paris à Sceaux fut présenté le 20 juillet 1844 et la loi promulguée le 5 août suivant. Le 12 mai 1845, les administrateurs de la Compagnie du Chemin de Fer, 15 quai Malaquais à Paris * , font à la



Le terminus du chemin de fer de Paris à Sceaux dans le parc de la Ménagerie (maquette)
Photo J.P. Cauquil
Musée de l'Île de France

Société un certain nombre de propositions sur les terrains expropriés à leur profit au lieu dit la Diane. Ces terrains ont une superficie de 1 hectare, 9 ares, 30 centiares et comprennent : le jardin de la Diane, le jardin potager et tous les bâtiments entre le jardin de la Ménagerie, la Mairie et la rue Houdan. Ces terrains et bâtiments expropriés étaient loués : le jardin de la Diane, 20 ares 42 centiares, clos de murs et de haies vives, à Ange Launay jusqu'en 1849 ; une partie de la maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un logement au premier étage ; d'un jardin potager planté d'arbres fruitiers d'une contenance de 55 ares 19 centiares à François Louis Maury jusqu'en 1850, un bâtiment à Charles Florent Baillet, pâtissier-restaurateur, jusqu'en 1850 ; un grand corps de bâtiment, en face de l'église, à Benoit Frédéric Bernard, entrepreneur de voitures publiques, jusqu'en 1853, enfin des bâtiments donnant en partie sur le jardin public, avec jardins devant et derrière, à la baronne Grandeau. Ne sont pas compris dans la vente les serres, bâches, hangars et boutiques établis dans les jardins de Launay, le kiosque existant dans le jardin de Maury, les hangars en planches se trouvant dans la cour de Baillet, non plus que les boiseries de sa boutique et la bouche du four de sa cuisine, car ces divers objets n'appartiennent pas à la Société. La compagnie du Chemin de Fer versera une somme de 65 000 F. La Société des eaux reprendra la disposition pleine et entière du bassin

* (François-Marie Taillepied, vicomte de Bondy, pair de France, Charles Victor Auguste Bondon de Mony, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Vincent Marc Désiré Caillard, Jean-Claude Arnoux, directeur des Messageries générales et François Philibert Janse, banquier)

de la Ménagerie et de la glacière loués à Baillet et des eaux livrées à ce dernier, à Mme Grandeau, à Bernard, Launay, Maury. La Compagnie du Chemin de Fer fera boucher, avec des moellons de bonne qualité, toutes les portes et fenêtres, issues ou baies qui peuvent exister dans les murs dont la propriété est réservée à la Société des Eaux. Cependant, du côté du parc, elle pourra abaisser le mur à hauteur d'appui, mais à charge pour elle d'établir une grille en bois peint avec deux traverses en fer et des pilastres en pierre éloignés de 10 m en 10 m. Elle ne pourra établir, dans les bâtiments, expropriés, ni ateliers de forge, ni chaudronnerie ou dépôts de charbon de terre non réduit en coke.

La Compagnie du Chemin de Fer devra supporter toujours les marronniers existant dans l'allée qui borde au Nord les terrains expropriés, bien qu'ils ne soient pas plantés à distance légale. En cas de mort de ces arbres, ils pourront être remplacés sur le même alignement, la Société des eaux devra cependant les faire élaguer au moins tous les deux ans. La Société concède à la Compagnie une quantité de 2 cm 7 mm d'eau non potable en provenance du Plessis-Piquet ; cette prise d'eau sera effectuée sur le conduit qui passe entre la Mairie et les terrains expropriés, elle servira à alimenter 3 robinets de 9 mm chacun. La Compagnie devra faire à ses frais tous les travaux nécessaires et en supportera l'entretien. La concession serait résolue de plein droit au cas où la propriété dans laquelle doit être établi l'embarcadère serait transformée en tannerie, blanchisserie, bains ou autres établissements analogues ; les embranchements seraient aussitôt coupés.

L'exploitation du chemin de fer de Sceaux se révéla désastreuse. Dès 1849, le déficit était si important que l'Etat fut obligé de venir au secours de la Compagnie. En 1857, la Compagnie d'Orléans rachète la ligne qu'elle prolonge de Bourg-la-Reine à Orsay. En 1891, un nouveau tracé entraîne le déplacement des gares de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux, mais des navettes avec des rames Arnoux, continuèrent pendant quelques temps à relier l'ancienne gare à Bourg-la-Reine. En 1893, la ligne fut prolongée jusqu'à Robinson. En 1895, la Compagnie d'Orléans vend à la municipalité la cour de l'ancienne gare et le café jadis exploité par Baillet pour faire, à côté de la Mairie, le marché couvert.

En cette même année 1895, le parc faillit subir une nouvelle mutilation. L'administration des P.T.T demande à la Société de construire, 44 rue Houdan, entre l'établissement de bains et le logement du portier, un bureau de postes. Depuis 1871, le bureau était établi rue de la Petite Croix, dans une maison ancienne, appartenant à M. Moulle, privé d'eau et de lumière par les ateliers de chaudronnerie établis en face et ne prenant accès que par un passage couvert. L'administration des P.T.T. hésitait à établir son bureau en bordure du parc ou près de la nouvelle Mairie. Le choix du parc était guidé par la proximité du centre des affaires et du lycée Lakanal. La Société construirait à ses frais, un bâtiment en meulière et en briques de 130 m² au sol et qui comprendrait : un rez-de-chaussée où

l'on établirait les bureaux, un étage pour le logement du directeur et deux chambres de bonnes mansardées. La construction de cet immeuble reviendrait à environ 30 000 F à la Société qui demanderait au P.T.T. un loyer annuel de 2 000 F. Après de longues tractations qui réduisirent le loyer à 1 800 F, puis à 1 600 F selon la part prise par les P.T.T. dans l'aménagement intérieur, le projet fut finalement abandonné en 1896 et le bureau de poste construit en face du parc, de l'autre côté de la rue de Penthièvre.

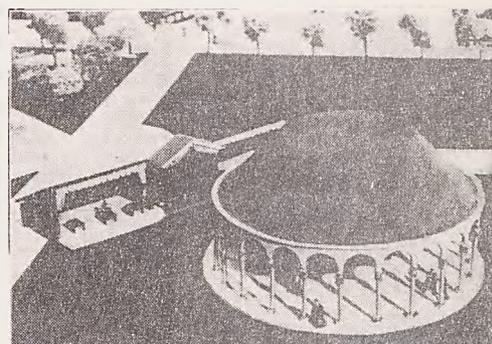
III - LE PARC ET LES FETES

Pendant tout le XIX^{ème} siècle, la grande attraction du Parc fut le Bal de Sceaux. Inutile de parler des souvenirs littéraires qu'il évoque, de Victor Hugo poursuivant Adèle que ses parents ne voulaient pas encore lui laisser épouser, de Balzac écrivant *le Bal de Sceaux*, après avoir fréquenté assiduellement Henri de Latouche à Châtenay *. Mais le bal de Sceaux n'est pas seulement un thème littéraire. Il fut pendant la Restauration et l'Empire un lieu de rencontre, de brassage des différentes classes de la Société, même si, sous l'Empire, on voulut, un court moment, créer une démarcation entre les danseurs, les uns payant 15 c., les autres, au delà d'une certaine ligne, 25 c. En fait, jeunes aristocrates, bourgeois, jeunes filles de bonne société, comme Adèle Foucher, la future Mme Hugo, venaient y danser avec les paysans et les fraîches jeunes filles de Châtenay, de Bourg-la Reine, de Fontenay-aux-Roses, uniformément vêtues de blanc et parées d'écharpes multicolores indiquant le village auquel appartenait chacune d'elle.

A mesure qu'allait le temps, les étudiants remplacèrent les aristocrates et les grisettes les jeunes filles de la bonne société, pour, à la fin du siècle, devenir l'endroit où les mères de famille emmenaient leurs filles en quête d'un mari. A cette époque, d'ailleurs, le chemin de fer, prolongé jusqu'à Robinson, transportait une grande partie du public jusqu'au châtaigniers d'Aulnay.

Le bal était également une exploitation commerciale qui devait rapporter à la Société. Les frais d'entretien sont souvent considérables. La rotonde en bois, construite en 1801, est dans un état tel que le 14 novembre 1833, le Préfet de police ordonne la fermeture du bal. Les travaux à exécuter sont estimés par Sinet, architecte de la Société à 2 985,53 F et, le 7 avril 1834, un maçon du Plessis-Robinson, Girard, obtient l'adjudication pour 2 550 F. Il s'agit de recouvrir de zinc, en remplacement de l'ardoise, une partie du comble dont la pente est intérieure et présente la forme d'un cône elliptique. Nous avons vu que cette

* (Ces événements très importants de notre histoire littéraire ont été très précisément évoqués dans l'exposition : **le Bal de Sceaux** en 1981, par Mme Lemaître qui, à cette occasion fit une réédition intéressante de la nouvelle de Balzac, en l'accompagnant d'un appareil historique et littéraire très important).



La rotonde du bal et le café dans le parc de la Ménagerie (maquette)
Photo J.P. Cauquil
Musée de l'Île de France

toiture, en entonnoir, recueillait les eaux de pluie qui, collectées dans la colonne centrale, se déversaient, à travers le jardin, dans le fossé de la Ménagerie, le long du boulevard de Penthièvre. Mais lorsque le fossé fut comblé pour élargir le boulevard, devenu boulevard Colbert, les eaux, n'ayant plus d'issue, reflurent dans la colonne centrale et entretenirent, dans la Rotonde, une humidité considérable. On essaya d'y remédier en surélevant la couverture en entonnoir par une cuvette en plomb et en établissant dans la charpente, un chéneau de zinc qui conduisait les eaux de la cuvette à un tuyau de descente d'où elles s'écoulaient vers le fond du parc. Malheureusement, rien n'y fit ; en 1896, il fallut démolir la rotonde du bal. Pendant le cours des travaux, à mesure que le marteau des ouvriers mettait à découvert la vieille charpente, on put se rendre compte du mauvais état de la construction. La plupart des extrémités des grandes poutres concentriques qui reposaient sur les poteaux et supportaient la toiture étaient presque complètement pourries. Il eut suffi de la rupture d'une d'elles pour occasionner un accident grave. Trouffilot, qui était alors président du Conseil d'Administration prononça l'oraison funèbre de la Rotonde en ces termes :

Aujourd'hui nous avons fait place nette, il ne reste plus rien de notre antique Rotonde. Les plus anciens d'entre nous n'auront sans doute pas vu, sans regrets, disparaître les gais souvenirs de notre passé qu'elle évoquait encore, mais ces regrets doivent se trouver singulièrement amoindris si l'on songe que cette vieille bâtisse n'avait aucun caractère architectural, que son aspect était lourd et disgracieux et qu'elle n'offrait plus guère aux regards qu'une construction banale et délabrée. Quelques personnes ont exprimé le désir de voir rebâtir la Rotonde dans des conditions nouvelles et de modernité, ce projet serait évidemment pour séduire. Il est certain qu'une vaste salle, close et couverte, une sorte de Casino, dressant sa silhouette élégante au milieu de nos grands arbres, prenant le jour par de hautes portes et larges verrières sur les perspectives du parc serait précieuse, en certain cas, pour la commune soit qu'il s'agisse d'une cérémonie publique, soit qu'il s'agisse d'une réunion moins grave et plus mondaine, mais la dépense qu'entraînerait pareille opération est incompatible avec les ressources restreintes de notre société.

Par bonheur pour les Scéens ce projet ne fut jamais réalisé ; d'ailleurs les mentalités avaient changé. Alors qu'étudiants et grisettes allaient danser à Robinson, les jeunes Scéens songeaient à jouer au tennis. En 1895, lorsque la démolition de la Rotonde est décidée, un bordelais, Aviat, demande l'autorisation d'utiliser l'emplacement laissé disponible pour y établir un jeu de tennis ; en même temps il organise des courses de vélocipèdes. En 1902, un tennis-club scéen est fondé qui groupe des joueurs de Sceaux et de Bourg-la-Reine. La même année, le bassin

de la Ménagerie est supprimé : parce que les eaux sont contaminées par la chute de la suie provenant d'industries diverses : imprimerie, boulangerie, usine de carrosserie, lavoir public etc..., parce que pendant les grandes chaleurs les eaux qui arrivent du Plessis-Piquet sont très sales, qu'il s'est développé, dans le fond du bassin, une végétation qui rend ces eaux impropres à aucun autre service que l'arrosage, parce qu'enfin la Société est dans l'impossibilité de déceler les nombreuses fuites qui causent la perte des eaux arrivant de l'étang et que cette situation est encore aggravée par l'évaporation qui se produit en été.

La Société envisage diverses solutions pour l'utilisation de cet emplacement qui ne mesure pas moins de 1 300 m² : ou bien la construction d'un pavillon de 80 m² au sol à 10 m de la rue de Penthièvre, ou bien le remblai, après vente des matériaux, avec ensemencement en gazon et plantation d'arbustes. En 1911, Edouard Boulanger, président du centre amical de Sceaux-Bourg-la-Reine, demande qu'il soit établi à cet endroit un second tennis. Finalement, il semble que ce soit un jeu de boules qui ait remplacé l'ancien bassin de la Ménagerie.

La Société, nous l'avons vu, n'avait envisagé qu'un très court temps, d'exploiter elle-même le bal. Depuis le premier locataire, Godmur, jusqu'en 1896 plusieurs exploitants se succédèrent. En 1844, le locataire, Faivre, est expulsé et sommé de remettre les lieux en état, notamment l'orchestre. En cas de non exécution il sera fait une saisie des différents objets lui appartenant et dont la valeur est estimée à 275 F. C'est alors qu'Arnoux songea que le bal et le chemin de fer pouvaient se rendre mutuellement service et demanda à la Société de le prendre pour locataire.

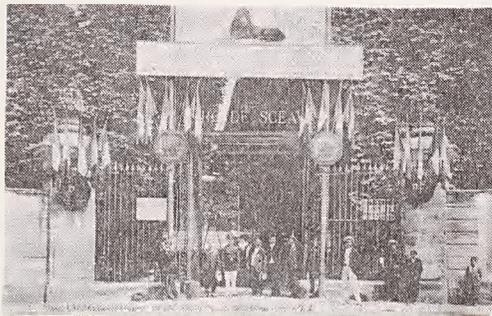
Un bail est signé le 24 août 1845 qui donne à la Compagnie du chemin de fer : le droit de faire danser sous la Rotonde construite dans le Jardin de la Société, dite de la Ménagerie et des eaux de Sceaux, tous les dimanches et jours de fêtes et de tenir l'établissement connu sous le nom de Bal de Sceaux.

La Compagnie, qui est déjà propriétaire du café loué à Baillet, prendra un sous-locataire pour le bal. Au printemps de 1846, l'ouverture du bal est avancée au 18 avril pour coïncider avec l'inauguration du chemin de fer. Mais dès 1848, la situation financière de la Compagnie est très difficile, le loyer du bal n'est pas payé et la Société est obligée de saisir entre les mains des sous-locataires : Perrin, en 1849, Brun en 1850, les sommes qui lui sont dues.

Quelles étaient donc les conditions dans lesquelles se faisait à cette époque l'exploitation du bal ? Il commençait le premier dimanche de mai pour se terminer le dernier dimanche d'octobre. L'entrepreneur payait l'orchestre qui,

en 1845, comprenait 10 musiciens, il entretenait la salle de bal et garnissait d'huile les lampes à quinquet. Lui revenaient les droits d'entrée au jardin qui, au début, varient de 75 c., les jours ordinaires, à 30 et 40 c. le jour de la fête patronale. Pour le bal lui-même, il percevait, en 1830, 25 c. par contre-danse, 1 F pour 5 cachets. En 1845, l'entrée du bal est fixée à 2 F pour un cavalier, 1 F pour une dame seule, mais il n'est plus nécessaire de payer à chaque danse. Le jour de la fête patronale, l'entrée est gratuite et l'on doit de nouveau payer 25 c. pour une contre-danse et 20 c. pour une chaise. En dehors de la danse, l'entrepreneur du bal peut organiser toutes sortes de jeux dans le jardin, à condition de ne pas les installer sur les gazons et dans les allées voisines des plates-bandes. Il peut également donner des concerts dans la Rotonde et organiser des représentations théâtrales. En 1856, le locataire, M. Brun, demande à la Société de donner de plus grandes proportions à l'estrade de l'orchestre pour que M. Larochelle puisse donner une représentation hebdomadaire. L'estrade aura 8,70 m de façade et 8,50 m de profondeur. Les travaux seront aux frais de M. Brun qui s'engage, à la fin de son bail, soit à abandonner la construction à la Société, soit à remettre les choses en l'état.

Plus tard, un théâtre sera construit qui abritera de nombreux spectacles et même en 1907, des représentations de cinématographe. Ces spectacles pourront avoir lieu également dans la salle de la Mairie, puisqu'en 1901, la Société des fêtes demande au Maire d'établir une petite scène sur laquelle on pourrait placer des décors pour jouer des comédies, des vaudevilles, des opérettes. De 1874 à 1886, il y a chaque année une exposition d'horticulture qui n'est pas sans causer des dégâts importants aux pelouses et aux massifs. En 1895, il y a même un concours de pompes à incendie. Le 1er septembre 1887, la Société civile de retraite : *les Prévoyants de l'avenir*, organise à Sceaux une fête pour célébrer son millionième adhérent. Le journal de la Société en fait un récit dithyrambique :

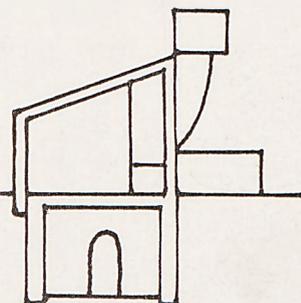
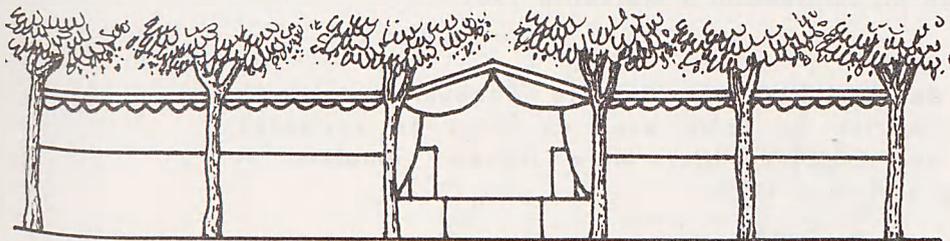


Fête des "Prévoyants de l'Avenir" en 1905

A 10 H, la place Denfert-Rochereau offrait un spectacle pittoresque et superbe... qu'on se figure un plateau élevé, dominant toute la rive gauche de la Seine et vers lequel convergent et aboutissent toutes les grandes voies de cette moitié de la capitale... Derrière le lion, à l'extrémité de la place et surélevée par de nombreux gradins, se dresse la gare de Sceaux. La gare est envahie, les employés débordés ne suffisent plus à la délivrance des billets... Mais ils faut transporter cette foule ; il y a, un temps ordinaire, un train toutes les heures. De onze à trois heures, on les double, on les triple, mais chaque train qui part fait à peine un vide dans cette foule incessamment renouvelée... Des voitures de toutes formes, de pittoresques tapissières ornées de drapeaux, de bannières, de feuillages... toutes chargées de sociétaires, en toilette du dimanche, traversent

les villages étonnés et laissent après elle un sillage radieux, quelque chose comme l'impression suave et parfumée d'une corbeille de fleurs. A midi le premier train du million, venant de Paris, stopait en gare de Sceaux ; à l'instant à la gare et dans le parc, les bombes éclatent, les fanfares sonnent, les musiques jouent... Mais, sortons de la gare et entrons dans Sceaux : Sceaux, la ville des fêtes, Sceaux, voisine de Verrières et de Robinson, Sceaux, la verdoyante, la gracieuse, l'hospitalière... Nous voici dans le parc de Sceaux. C'est le parc classique des fêtes parisiennes. Il est grand sans être immense... Il a des clairières pleines de lumières et des allées pleines d'ombre, des vertes pelouses et des arbres séculaires. On peut y dormir sur le gazon, on peut y causer sur quelque banc de pierre, sous la voûte obscure des vieux tilleuls. Les enfants y trouvent chevaux et balançoires, les poètes, rêves et souvenirs.

Il était nécessaire, pour accueillir tous ces danseurs et tous ces visiteurs, qu'il y eut des cafés. Il semble qu'en 1800, Baillet, pâtissier-restaurateur, dont la maison était située près du jardin de la Diane, ait eu l'exclusivité de la distribution des boissons dans le parc et le bal. En 1822, en effet, le jour de la Saint Jean Baptiste, Rouquier, le locataire du bal, n'est autorisé à distribuer que des tisanes. Pourtant dès 1813, il existait deux autres cafés, le locataire de l'un d'eux, Leclerc, ayant fait faillite, le second locataire, Ragon, est autorisé à exploiter les deux. En 1822, ils sont jugés trop vétustes et démolis ;



Plan du café en face de la rotonde du bal de Sceaux. D'après les Archives de Paris Dessin A. Tejero

la Société fait construire un autre café plus grand et plus agréable au nord de la Rotonde. En 1845, le fils de Baillet a succédé à son père et son café devient le Café du chemin de fer. En 1854, un devis de 6 460 F est accepté par la Société pour la reconstruction d'un café, près de la Rotonde, qui sera loué, comme le bal, à M. Brun. Celui-ci demande l'autorisation d'ouvrir un vestiaire avec porte vitrée à deux vantaux. Il semble donc qu'il y ait eu trois ou au moins deux cafés dans le parc, mais la Société veut éviter la prolifération de ces établissements pour qu'il n'y ait pas trop de concurrence entre eux. En 1836, elle demande au Maire, Garnon, de refuser à Bernard, marchand de vin, rue Houdan, d'ouvrir un bal dans son cabaret le jour de la fête patronale. En 1854, Gaillard se voit refuser la concession d'un terrain sur le parc, longeant la rue Houdan, pour y établir un café restaurant qui fonctionnerait pendant les six mois d'été. Il est probable qu'il réussit à trouver un autre emplacement, puisqu'en 1855, il devient locataire pour 100 F par an du bassin et de la glacière.

(à suivre)

Jacqueline RAMBAUD

BIOGRAPHIES

A) Sources manuscrites :

- **Archives de Paris** : D 13 N4 cartons 1 à 26
- Service de Documentation du Musée de l'Île de France : en particulier :
copie par **A. PANTHIER**, du Journal de Brillon intendant du duc du Maine
copie par **A. PANTHIER**, de l'inventaire de la Ménagerie en 1793
- Archives privées de **M. FOURCADE**
- Archives privées de **M. THEVENIN**

B) Sources imprimées :

V. ADVIELLE, Histoire de la Ville de Sceaux, depuis son origine jusqu'à nos jours, sous la direction de Michel Charaire. - Sceaux, Paris, 1883, II-546 p., impression à Marseille 1981

H. de BALZAC, le Bal de Sceaux, fac-similé de l'édition de 1830, avec un choix de variantes et une postface par Mme Renée Lemaître. - Sceaux, 1982, 197 p.

J.A. DU LAURE, Nouvelle description des environs de Paris : Sceaux-Penthièvre, Paris 1786

G. POISSON, Histoire et histoires de Sceaux. - Paris, 1981, 100 p., ill.

J.L. SINET, Précis de l'histoire de Sceaux. - Sceaux, 1843, p. 164

Bulletin de la Société des Amis de Sceaux, 1925-1938 en particulier les articles de :

M. BARBIER, le Marché de Sceaux, 9ème année 1933, p. 30-73

J.B. CAUVIN curé de Sceaux, Documents historiques et administratifs, extraits de différents auteurs et particulièrement des pièces manuscrites conservées dans les Archives de la Fabrique et aux Archives du Royaume... *ibid*, p. 1-13
10ème année 1934, p. 136

H. LEMAITRE, J. Bergeret de Frouville, 13^{ème} année 1937, p. 1-16

C.F. GAINAT, Promenades de Sceaux-Penthièvre, de ses dépendances et de ses environs... Amsterdam et Paris, 1778, réédition par A. Panthier, 14^{ème} année 1938, p. 1-63

Catalogue de l'exposition : **Histoire du Bal de Sceaux, 1799-1896**, réalisée par la Société des "Amis de Sceaux". - Sceaux, 1981, 54 p.

Catalogue de l'exposition : **Des trains dans un château. Histoire de la ligne de Sceaux (1846-1982)**, réalisée par le Musée de l'Île de France, avec le concours de la R.A.T.P. - Sceaux, 1982.



BALZAC ET LATOUCHE A AULNAY
une amitié littéraire

Cette conférence faite pour les *Amis de Sceaux* le 2 décembre 1982 à l'ancienne mairie fut reprise le 22 février 1983 à la Maison de Balzac pour *La Société des Amis d'Honoré de Balzac*. Le 16 avril suivant une visite au Val d'Aulnay permit aux *Amis de Sceaux* de découvrir les propriétés où avaient vécu les personnages célèbres cités dans cette conférence. La promenade qui bénéficia d'un temps magnifique se termina par une réception chez Madame de Loustal-Croux (ancienne propriété du marquis de Chateaugiron).



La maison de Latouche
à Aulnay en 1982
Photo P. Jahan.

C'est sans doute au cours de ses visites au Val d'Aulnay dans les années 1828 et 1829 que Balzac découvrit le bal de Sceaux, alors dans toute sa vogue. Il venait y voir son maître et ami H. de Latouche qui avait acquis là en 1823, une maison qu'il appelait son ermitage, en face de la Vallée aux Loups où Chateaubriand avait résidé de 1807 à 1817. Je fis cette petite découverte en poursuivant les études entreprises par mon père : Henri Lemaître (1) sur le bal public de Sceaux qui servirent de base pour la reconstitution de cette fête en 1981 par la population de notre ville. Pour préparer l'exposition sur l'Histoire du bal de Sceaux (2), il nous fallait des documents visuels : c'est ainsi que je découvris la maison de Latouche à Châtenay, reconnaissable à son petit belvédère. C'était là que le jeune Balzac était venu demander des conseils à son aîné alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme ambitieux. Que s'était-il passé entre lui et Latouche et pourquoi leur vive et féconde amitié s'était-elle brisée si vite ? Je poursuivis mes recherches à la Maison de Balzac, à la bibliothèque de l'Arsenal, je pus résumer la situation dans la postface de la réédition du *Bal de Sceaux* de Balzac publiée en 1982 par la SEBMIS (3). Mais bien des points me semblaient encore obscurs et c'est ainsi que je fus entraînée à étudier la vie de Latouche (4) puis celle de tous ses voisins d'Aulnay. Dans son recueil publié en 1833 *La Vallée aux Loups*, Latouche parlait de ses voisins et décrivait ainsi la région : "Voilà, avec le souvenir de ses parcs fastueux, de ses hardis jets d'eau, de ses cours brillantes du Maine et de Penthièvre, Sceaux, qui s'étale avec la dignité un peu confuse d'une capitale d'arrondissement. De tant de pompes évanouies, il lui reste un bal et un sous-préfet. Effroi des grisettes et triomphe des roués de comptoir, ce bal, est, dit-on, une réminiscence bourgeoise de la moralité des fêtes de la Régence, tempérées par le sous-préfet".

Latouche

On voit tout de suite la verve sarcastique de ce journaliste brillant, de ce romancier, poète et auteur dramatique qu'était Hyacinthe Thabaud, dit Henri de Latouche. C'était un berrichon. Il était né en 1785 et se trouvait donc l'aîné de 14 ans de Balzac ainsi que de la plupart des membres de la nouvelle école romantique. C'était un vrai précurseur. Sainte Beuve écrira : "Il lui était toujours réservé d'ouvrir aux autres la terre promise... sans y entrer lui-même". En effet, un caractère maheureux lui faisait commettre des maladresses qui gâtaient ses meilleures chances. Il rendait les plus grands services à ses amis, puis se fâchait avec eux. Il avait lancé le mode du Moyen-âge, adapté le premier un conte d'Hoffmann, traduit Schiller, Goethe et Robert Burns. Passionné de régionalisme, il avait exploité le fonds de nos légendes populaires. Son grand ami Charles Nodier l'appelait : "*L'Hésiode des esprits et des fées*". Alfred de Vigny lui devait le sujet de Chatterton. Ses premières pièces de théâtre : *Selmours*, *Le Tour de faveur*, avaient remporté un certain succès. Il avait le goût des supercheries littéraires, ainsi sa *Correspondance inédite de Clément XIV et Carlo Bertinazzi* dont il prétendait n'être que le traducteur.



H. de Latouche
Médailon de David d'Angers
Musée de l'Île de France

S'il a été lui-même un assez médiocre versificateur par contre il eut la perspicacité de découvrir la valeur de l'oeuvre d'André Chénier dont il fut en 1819 le premier éditeur. Fervent républicain, il lutta quinze ans dans les feuilles politiques contre le gouvernement des Bourbons. Journaliste de talent, il crée le reportage à sensation et l'interview à l'occasion de l'affaire Fualdès de Rodez, en 1817. Il sera en 1831 rédacteur en chef du Figaro (alors journal d'opposition). Il écrivait dans la plupart des revues littéraires. Il était rédacteur en chef du *Mercure du XIXème siècle*.

Sa vie sentimentale était secrète. Sainte Beuve y fait allusion dans la *Causerie du Lundi* qu'il lui consacrera en 1851 : "Il inspira plus d'un dévouement de femme, sans parler de la sienne car il était marié, et a une femme de mérite, ce qu'il cachait aussi tant qu'il pouvait ; il se fit plus d'une fois aimer.

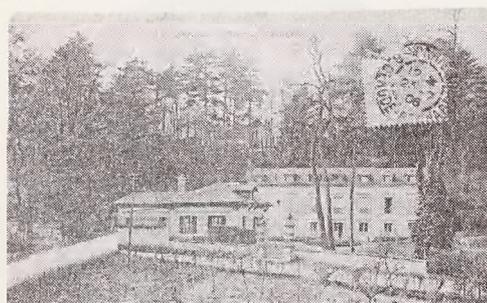
Une balle, en jouant, lui avait atteint un oeil au collège ; il ne parlait jamais de cet accident... Son esprit, sa grâce, sa distinction, suppléaient à ses défauts physiques... Il avait de la sirène dans la voix. On avait peine à quitter sa conversation caressante, trop caressante, voluptueuse, bien que le perfide se plût toujours à vous lancer à la fin quelque parole amère qui corrompait le miel de ses cajoleries". C'était lui, avait appris Sainte-Beuve, "Le loup de la Vallée" qui avait inspiré à Marceline Desbordes-Valmore "ces beaux élans de passion désolée". La poétesse ne révéla jamais le

nom de cet amant qui l'avait fait tant souffrir. En 1816, après leur rupture et son voyage en Italie, leur fils était mort à l'âge de cinq ans. Mais il n'est pas épargné lui non plus, en 1819, il perd son fils légitime. Ces deux deuils rapprochés durent à jamais assombrir son âme. Bien qu'en bons termes avec sa femme, il vivait seul dans l'un ou l'autre de ses appartements parisiens ; 340, rue St-Honoré et 19, quai Malaquais.

Aulnay

En fin de semaine il se rendait dans son ermitage d'Aulnay, ce hameau de la commune de Châtenay qu'il décrit dans *"La Vallée aux loups"* ainsi que les maisons avoisinantes, c'est *"la plus modeste de toutes, et qui, coiffée d'un petit bévédère, à l'air assez libéral d'un champignon, son chapeau sur la tête"*. Elle avait été construite en 1781 par l'abbé Saulnier de la Noue (5), agrégé de grammaire, qui l'habita jusqu'en 1806. Latouche ne le connut donc pas puisqu'il acquit en 1823 sa maison du peintre Dunouy. Il ne put donc recevoir de ce prêtre érudit, comme il a été prétendu, une initiation à la philosophie ésotérique de Louis-Claude de Saint Martin, qu'il aurait transmise plus tard à Balzac (6). On comprend comment a pu naître cette légende : Louis-Claude de Saint Martin est mort dans une maison voisine le 14 octobre 1803, au cours d'un bref séjour chez son ami Jean-Jacques Lenoir-Laroche dont la femme était une disciple fervente de sa théosophie (7). Sa maison, une longue bâtisse de couleur rose adossée à la colline de Malabry ne fut détruite qu'en 1960 et remplacée par quatre immeubles. Elle avait été occupée à partir de 1830 par le général comte Alexandre de Girardin, le père illégitime d'Emile de Girardin, le créateur de la presse moderne. Ces immeubles sont les seules constructions récentes de cette vallée car les lieux ont peu changé.

On peut toujours voir la maison de Latouche au 108, rue de Chateaubriand, mais le petit pavillon qu'il fit construire en 1834 au fond de son jardin a disparu en 1956. Une autre légende s'attache à ce pavillon : il aurait abrité Condorcet, puis André Chénier poursuivis pendant la Terreur (8). Latouche raconte lui-même dans *La Vallée aux loups* l'origine de la première croyance : Condorcet se rendait chez son ami Lenoir-Laroche en 1794 quand il fut arrêté à Clamart (il mourut le lendemain à la maison d'arrêt de Bourg La Reine); mais il ne mentionne nulle part un séjour d'André Chénier dans sa maison. La légende provient sans doute du fait que Latouche, éditeur du poète, avait ses manuscrits en sa possession, on supposa donc qu'ils lui avaient été remis par l'abbé de la Noue chez lequel se serait réfugié André Chénier. Mais s'il faut démentir le passage de ces hôtes illustres, il faut faire remarquer que Latouche plus tard, devait recevoir dans cette maison bien des auteurs célèbres, ou qui le deviendront, à commencer par Balzac, George Sand, Charles Nodier, Béranger, Alfred de Vigny, etc...



La Maison du comte A. de Girardin
à Aulnay avant sa destruction
Coll. Quentin.

Le petit pavillon de jardin
d'H. de Latouche
détruit en 1956
Photo M.L. Pichot
Musée de l'île de France



Chateaubriand

Y a-t-il reçu Chateaubriand ? une scène des "*Mémoires de Monsieur Joseph Prud'homme*" d'Henri Monnier nous décrit, de façon hilarante, la visite de l'Enchanteur accompagné de Madame Récamier (elle vint faire quelques séjours en effet à la Vallée au Loups après le départ de Chateaubriand le dernier lieu en 1826, mais il est peu probable que celui-ci y fut allé la voir) de toute façon on ne peut se fier à l'exactitude du charmant humoriste qui publia son livre beaucoup plus tard, en 1858. Latouche en tout cas, aurait voulu voir revenir ce voisin illustre, il lui avait adressé, au moment de sa disgrâce politique, en 1824, une supplique intitulée :

Épître à Monsieur de Chateaubriand par un paysan de la Vallée aux Loups. Elle débutait ainsi : "*Fils du ciel, inhabile aux crimes de la terre, Viens, reviens habiter ton hameau solitaire*". Mais si Chateaubriand n'est jamais revenu, son domaine de la Vallée au Loups, planté de ses propres mains des plus belles espèces d'arbres, est demeuré intact, il a même été agrandi par un de ses successeurs (Sosthènes de La Rochefoucauld). C'est maintenant un parc départemental, ses bois touffus bordent la rue Chateaubriand, ancien chemin d'Aulnay. En face en allant vers Châtenay, on peut toujours voir l'ancienne maison seigneuriale avec son parc splendide (9), c'était à l'époque de Latouche la demeure du marquis de Chateaugiron, diplomate et bibliophile, avec lequel il entretenait les meilleurs relations (quand ses chèvres ne venaient pas brouter sa pelouse). Latouche pouvait aussi rendre visite à son plus proche voisin de droite (en regardant la Vallée aux Loups) : Eusèbe de Salverte, député de Paris, auteur fécond, entr'autres d'un *Traité sur la magie* dont la femme avait publié un roman : *Stella*. A sa mort, en 1839, le comte Walewski lui succéda, c'était le fils naturel de Napoléon et de Marie Walewska ; sa maison, dont il avait décoré le porche de l'aigle blanc de Pologne, a été détruite et remplacée par un parc public qui fait suite à celui qui entoure maintenant la Vallée aux Loups.

Balzac

Le décor étant planté, il est temps maintenant d'y faire entrer le personnage principal : Honoré de Balzac. La scène se passe d'abord en 1825, chez le jeune éditeur des romantiques, Urbain Canel, place Saint-André des Arts ; celui-ci



La Vallée aux Loups
aux temps de Chateaubriand
B.N.

Balzac
Sépie attribuée
à Louis Boulanger vers 1829
Tours, Photo Bulloz



montre à Latouche un livre qu'il venait de publier anonymement *Wann-Chlore* et lui en vante les mérites : le jeune auteur est plein de courage et d'avenir, il devrait le faire connaître. Latouche promet et publia dans la petite revue *La Pandore* quelques lignes élogieuses. Quelques jours plus tard il reçut la visite d'un jeune homme pâle, maigre et mal vêtu : c'était le jeune Balzac, il ne sait comment le remercier de son article et dans un élan de reconnaissance il lui promet un petit cheval merveilleux élevé par un charmeur indien ! (Ce petit cheval était le fruit de sa riche imagination). Latouche est conquis, il écrit un second article plus long que le premier dans la même revue. Honoré de Balzac avait alors 26 ans, abandonnant ses prétentions d'auteur dramatique et de philosophe il s'était lancé dans le genre romanesque qu'avait mis à la mode Walter Scott. En association avec Le Poitevin de l'Egreville, puis seul, sous le pseudonyme de Lord Rhoone ou d'Horace de Saint-Aubin, il avait écrit à fond de train, pour les cabinets de lecture, une série de romans populaires comme : *L'Héritière de Birague* ou *Annette et le criminel* (qui vient d'être réédité chez Flammarion par André Lorant)



Monsieur Prudhomme
par Henry Monnier

En écrivant *Wann-chlore*, sans pseudonyme, Balzac s'éloigne de cette littérature qu'il a qualifiée lui-même de "cochonnerie littéraire". Cependant, rêvant toujours de faire fortune, il s'acharnera encore dans les affaires pendant deux ans. L'achat d'une imprimerie, puis d'une fonderie de caractères se soldant finalement par un désastre commercial complet.

Balzac est endetté, poursuivi par ses créanciers. Il demande asile à Latouche, lui emprunte de l'argent. Henri Monnier, toujours dans les *Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme* nous montre Latouche, un peu plus tard, installant son ami dans un appartement, 11, rue Cassini, et le tapissant de ses propres mains. Monnier qui les a bien connus tous deux à cette époque observe : "*Latouche a toujours exercé une grande influence sur les gens qui l'entouraient, Balzac imitait sa manière de dire les choses, et jusqu'au son de sa voix*". Il profite donc de cette influence pour conseiller à son protégé de débarasser son oeuvre des éléments trop romanesques qui l'encombraient, d'abandonner la multiciplité des événements pour l'étude des âmes, la peinture exacte de la vie.

Balzac décide d'entreprendre donc un roman historique, comme Latouche qui écrivait alors *Fragoletta ou Naples et Paris en 1799*.

Ce sera : *Le dernier chouan, ou la Bretagne en 1800*.

Il ira à Fougères recueillir des souvenirs sur la chouannerie, comme Latouche qui avait voyagé en Italie pour recueillir les éléments de Fragoletta. Quand il revint, les deux auteurs se lurent leurs manuscrits et les séances de travail eurent souvent lieu à Aulnay.

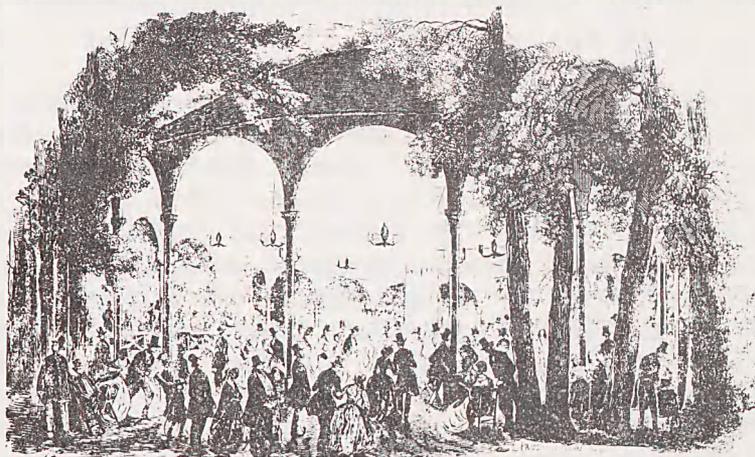
Un des séjours que Balzac y fit est décrit avec verve dans *Les Mémoires de Monsieur Joseph Prudhomme*. Balzac arrive, harnaché "comme un pionnier des Etats-Unis" (havresac, pistolets à la ceinture, chaussures à clous). "Le sans-gêne un peu rustique de Balzac, ses façons brusques, sa personne un peu massive, devaient effaroucher Latouche. Je vis clairement sur sa physionomie que son hôte commençait à lui faire peur". Après le diner et une promenade sur les hauteurs de Malabry au cours de laquelle Balzac n'arrête pas de discourir sur ses projets, l'auteur se retire pour travailler dans sa chambre, muni d'un pot de café noir. Mais, au cours de la nuit, Monnier entend un bruit de dispute et, le lendemain matin, se promenant à l'aube sur la route de Sceaux, il aperçoit Balzac en robe de chambre et en pantoufles courant après le coucou qui faisait le service de Paris à Sceaux criant "Arrêtez ! Arrêtez !" et s'y installant "en lapin", tout essoufflé ! Cet épisode tragico-mique eut-il lieu ? En tout cas une lettre de Latouche à Balzac, novembre 1928, prouve que celui-ci avait proposé une installation commune (10) : "Je vais répondre à vos châteaux en Espagne par du bon sens : gare à la dégringolade. Qui fera les provisions de l'établissement de deux personnes dans les bois, les lits, le déjeuner et le diner des travailleurs ? Est-ce vous ? La journée ne serait pas assez longue pour mettre le ménage en ordre. Et un homme comme Pierre Honoré qui ne sait même pas essuyer la table où il écrit ! Jour de Dieu : nous nous arracherions les yeux le lendemain. Vous m'avez dit une fois que vous étiez fort égoïste et que nous nous brouillerions. J'empêcherai le deuxième malheur, si je ne puis rien sur le premier".

Et pourtant, le "deuxième malheur" se produisit dès l'année suivante après la publication du *Dernier Chouan* pour laquelle Latouche avait avancé de l'argent ; il s'était même chargé de toutes les tractations avec l'éditeur qui était son ami Urbain Canel. On ignore les circonstances exactes de cette brouille ; Balzac devait être déçu du médiocre succès du premier livre qu'il eut jugé digne d'être signé de son nom et Latouche exaspéré par les délais demandés par son ami pour le remboursement de sa dette. (Par contre Latouche était satisfait de l'accueil fait à son roman : *Fragoletta* sorti en juin 1829). Les lettres de Balzac à Latouche auraient pu nous éclairer, mais elles ont été détruites en 1871, la maison d'Aulnay ayant été pillée par les Bavarois qui occupèrent la région. Un petit billet de Balzac a cependant été retrouvé, parce qu'il lui fut renvoyé par Latouche, il date du 3 décembre 1829 :



Le "coucou" de Paris à Sceaux
Lithographie de V. Adam
Coll. Fourcade

"J'ai écrit sur le revers de la lettre que je viens de recevoir des épigrammes assez sanglante pour me convaincre qu'il est très facile de forger un poignard, et même d'en sculpter le manche, mais d'ici le 15, je n'ai pas plus le temps de frapper que de l'être".



Le Bal de Sceaux
Gravure sur bois de Pruche et Champin
L'Illustration, 15 Juillet 1843.
Coll. Flahaut

Le Bal de Sceaux

On comprend sa hâte : le 26 décembre *La physiologie du mariage* paraissait. Et en janvier de l'année 1830 la petite revue *Le cabinet de lecture* publia un fragment du *Bal de Sceaux* qui paraîtra peu après chez Mame et Delaunay-Vallée parmi les six nouvelles des *Scènes de la vie privée*. En écrivant cette nouvelle, Balzac se souviendra de ses promenades dans "les beaux sites et les poétiques ombrages d'Aulnay" avec son ami Latouche qui l'entraîna sans doute un soir "vers ce palais de la Terpsichlore villageoise" où se tenait le bal de Sceaux au jardin de la Ménagerie. La description est si exacte qu'il faut conclure qu'il put observer lui-même cette "intéressante mêlée" du peuple et de l'aristocratie.

Fin d'une amitié

Les deux amis, brouillés, communiquent encore par critiques entreposées : Latouche loue la "*Physiologie du mariage*" Balzac critique *Fragoletta*. Pourtant en 1833, quand il écrit *Seraphita* Balzac dépeindra un être androgyne, comme Fragoletta, aimé par un homme et par une femme à la fois, mais ce sera un ange qui finira par monter au ciel en proférant des discours inspirés de la philosophie ésotérique de Louis-Claude de Saint Martin dont les deux amis avaient dû s'entretenir près du lieu de sa mort ! Voilà encore l'influence d'Aulnay ! Plus tard, dans *Illusions perdues*, Balzac dénoncera les petites manoeuvres des romantiques pour se soutenir mutuellement, à la suite de Latouche, qui les avaient critiqués dans son fameux article publié en 1829 : *De la camaraderie littéraire*. Cet article le fera haïr de tout ce milieu et amènera la chute de sa pièce : *La Reine d'Espagne* en 1831.

Musset écrira :

Il fuit, il se cache, il se couche
Au fond de la Vallée aux Loups
Sol où ses lauriers sont des houx
Dormez bien, Monsieur Latouche !

George Sand

Avant cette catastrophe, Latouche avait reçu la visite d'une jeune femme : Aurore Dudevant qui lui demandait des conseils pour orienter sa carrière. Il la fit entrer au Figaro, encouragea ses débuts littéraires, lui sous-loua son appartement du 19, quai Malaquais et lui trouva même un pseudonyme : George Sand !

Elle fit bientôt la connaissance de Balzac et essaya de le réconcilier avec son protecteur. Peine perdue !

Latouche était violemment monté contre Balzac et celui-ci, bien que plus modéré, ne prit pas le temps d'arranger les choses. Mais bientôt, en 1833, George Sand se trouva brouillée avec Latouche sans savoir pourquoi, ce n'est qu'en 1841 qu'il revint à elle lors de la création de *La Revue indépendante* et ne sut plus que faire pour lui rendre service. George Sand lui garda une grande reconnaissance, elle parle longuement de lui dans *Histoire de ma vie* et dans la préface émouvante qui fut ajoutée à l'édition de 1875 de *La Vallée aux Loups*. Elle lui avait rendu souvent visite à Aulnay en 1832, puis plus tard, en 1844, quand après une attaque d'apoplexie il s'était retiré définitivement dans son cher ermitage, après avoir publié un volume de vers qu'il intitula : *Adieux*.



Georges Lubin
Editeur de la correspondance
de Georges Sand nous parle de
l'amitié de celle-ci avec Latouche
Photo M. Henry

Les dernières années

Sa femme était morte. Un ange vint alors le secourir : Pauline de Flaugergues, une poétesse sur le retour près de qui il trouva une amitié amoureuse qui éclaira la fin de sa vie. Il mourut en février 1851, à 66 ans, Balzac était mort l'année précédente à 51 ans, épuisé par la création de son oeuvre immense. Pauline de Flaugergues avait hérité de ses biens, elle lui survécut 28 ans dans sa maison qu'elle dut, hélas, quitter au moment de l'occupation bavaroise de 1871. C'est à ce moment que furent emportés ou détruits les précieux manuscrits d'André Chénier et sa correspondance avec Balzac et tous les romantiques, perte inestimable ! Au vieux cimetière de Châtenay, Pauline lui fit édifier une vaste chapelle funéraire que les *Les Amis de Sceaux* purent visiter le 16 avril 1983. La tombe est surmontée du médaillon de Latouche par David d'Angers, les titres de ses oeuvres et des citations de ses poèmes sont gravés sur les murs. Pauline de Flaugergues y venait tous les jours y prier, lire, écrire et parfois elle y passait la nuit.

On peut évoquer en ce lieu et dans la petite maison au belvédère la mémoire d'un écrivain romantique au sort malheureux qui aida un jeune débutant qui devait rapidement dépasser son maître, maintenant tombé dans l'oubli.



Les Amis de Sceaux guidés par R. Lemaître
visitent la tombe de Latouche
au vieux cimetière de Châtenay.

Renée LEMAITRE



NOTES

- (1) **LEMAITRE (Henri)** 1881-1946, archiviste-paléographe, fut Président des Amis de Sceaux de 1930 à 1946. Sa conférence sur le bal de Sceaux eut lieu en 1945. L'Ass. **Nuits de Sceaux** en fit un spectacle en 1951.
 - (2) **Histoire du Bal de Sceaux : 1799-1896.**- Catalogue de l'exposition du 11 au 28 juin 1981.- Sceaux, Les Amis de Sceaux, 1981.- 54 p., ill.
 - (3) **BALZAC (Honoré de).**- Le Bal de Sceaux. Réimpr. en fac-simi. de l'éd. de 1830. Avant propos d'Erwin Guldner. Introd. choix de variantes et post. de Renée Lemaitre. 14 reprod. d'estampes anciennes. 13 x 20. 200 p. (SEBMIS, 122, rue Houdan, Sceaux).
 - (4) **SEGU (Frédéric).**- Un romantique républicain. H. de Latouche. 1785-1851.- Paris : Les Belles Lettres, 1931. et : Un maître de Balzac méconnu : H. de Latouche, Paris les Belles Lettres, 1928.
 - (5) **RIBERETTE (Pierre).** - Les Ecrivains du Val d'Aulnay.- In : Société Chateaubriand, Bulletin n° 24, nouvelle série, La Vallée aux Loups, 1981.
 - (6) **AMADOU (Robert).**- Balzac et Saint Martin.- in : L'Année Balzacienne, 1965.
 - (7) **AMADOU (Robert).**- La Maison où mourut "Le philosophe inconnu".- In : Bull. folklorique de l'île de France n° 9, janvier 1960.
 - (8) **CHABOSEAU (Auguste).**- Un grand méconnu : H. de Latouche.- In : Mercure de France, 15 février 1924.
 - (9) Siège actuel des pépinières Croux.
 - (10) **BALZAC (Honoré de).**- Correspondance, textes réunis, classés et annotés par Roger Pierrot. - Paris, Garnier, 1960.
- LATOUCHE (Henri de)** .- Fragoletta, ou Naples et Paris en 1799.- Paris, Editions Desjonquères, 1973 . (Distribution P.U.F.)



LA RIVE GAUCHE
un journal de la banlieue sud

Martine GRIGAUT qui vient de soutenir sa thèse de doctorat de 3ème cycle en Histoire à l'Université de Paris 1 sur : *Les élections dans les circonscriptions de Sceaux de 1889 à 1914*, présente ici un aspect de son travail de recherche dont elle nous a donné la primeur lors de l'Assemblée Générale, le 23 mars 1983.

Introduction

Alors que la presse de province exerce à partir de 1860 une influence de plus en plus importante dans la vie politique française, la presse de la banlieue commence à se manifester timidement vers les années 1880. La presse parisienne qui rayonne facilement sur la banlieue gêne considérablement son développement.

Il s'agit d'une presse hebdomadaire qui se cantonne dans un rôle bien précis : fournir un complément d'informations locales : comptes-rendus de réunions, des conseils municipaux, faits divers, distributions de prix, récompenses, manifestations artistiques, problèmes spécifiques de la banlieue comme l'insécurité de la zone des fortifications, les transports, etc...

Les événements politiques qui agitent la banlieue constituent pour une bonne part la raison d'être de la presse hebdomadaire puisque les journaux nationaux n'en parlent pas ou très peu.

Un journal joua un rôle important dans l'arrondissement de Sceaux et plus spécialement dans le Canton de Sceaux : *La Rive gauche*. En raison de sa longévité il s'agit d'une véritable entreprise de presse qui a ses bureaux installés dans la capitale. Enfin ce journal s'avère indispensable à qui veut connaître la vie politique dans

cette partie de l'arrondissement de Sceaux. Aucune élection tant locale que générale ne peut avoir lieu sans la participation du Directeur de l'hebdomadaire Ludovic de Laëre qui s'engage personnellement.

I L'Hebdomadaire La Rive gauche

Voici le portrait que brosse de Ludovic de Laëre, H.L. Sérís dans son livre *Sceaux depuis trente ans, 1882-1912* (p. 277).

"La Banlieue de Paris avait été dévastée par la guerre de 1870-71 (1), ses habitants s'étaient dispersés, la propriété foncière et mobilière subissait une dépréciation importante, les voies de communications étaient insuffisantes et les ressources manquaient pour donner vie à cette banlieue expirante.

Un journaliste habitant Sceaux, (2) M. de Laëre, entreprit vers 1880 de réunir les éléments épars de ce qui restait d'activité et de bonne volonté dans l'arrondissement. Pour sortir de cet isolement et reconstituer notre existence communale et intercommunale, M. de Laëre, fonda *La Rive gauche*, il se mit en rapport avec les municipalités, se fit le porte parole de leurs aspirations, réclama avec elles des chemins, des routes, des tramways, de nouvelles lignes de pénétration, des canalisations d'eau, de gaz, de lumière partout. Mêlé aux polémiques politiques et aux luttes électorales. M. de Laëre rencontra des adversaires, jamais d'ennemis. D'une plume mordante, vive, acérée, il défendait ses idées avec une courtoisie dans la forme qui ne le cédait qu'à sa tenacité pour ce qu'il croyait être la vérité du moment. Journaliste de talent, il a rendu de réels services à notre contrée : le succès a répondu à ses efforts, *La Rive gauche* est encore aujourd'hui le seul organe influent de notre région."

Le journal de Ludovic de Laëre paraît pour la première fois en décembre 1881. En 1889, le journal tirait à 8 000 exemplaires. A cette date l'hebdomadaire de 4 pages consacrait les deux premières au canton de Sceaux et de Villejuif et les deux dernières au canton de Sèvres. A partir de 1893, *La Rive gauche* eut deux éditions. Une pour la Seine et une pour la Seine et Oise. L'édition de la Seine s'intéressa alors aux cantons de Sceaux et de Vanves. En 1893, il y eut en effet remodelage cantonal qui aboutit à la scission des cantons de Sceaux et de Villejuif.

Le prix d'achat de *La Rive gauche* resta inchangé de 1881 à 1914 : 10 centimes. *La Rive gauche* n'était pas le seul hebdomadaire de l'arrondissement de Sceaux, un

autre journal *La Banlieue de Paris* s'intéressa aux cantons de Sceaux et de Vanves, mais de façon épisodique. Son centre d'intérêt demeura les cantons de Charenton, d'Ivry, Saint Maur et Villejuif.

Dire que Ludovic de Laëre ne rencontra pas d'embûches sur sa route serait exagéré. Dès 1890, il éprouve des difficultés financières et l'avoue franchement au Conseiller Général : Pierre Lévêque. Il lui écrit pour lui offrir la candidature aux prochaines élections législatives de 1893 et souhaite que "dans l'intérêt commun les comités (de Lévêque) fissent une active propagande en faveur de *La Rive gauche* et lui procurassent des lecteurs et autant que possible des abonnés. J'ai dû lutter contre des journaux existant depuis plusieurs années et ce n'est qu'avec le concours actif de personnes intéressées à ma réussite que j'arriverai à prendre position... Par économie j'ai réuni provisoirement mes deux éditions, celle de Sceaux et de Sèvres en une seule, mais du jour où les besoins de la polémique me l'indiqueraient, je reviendrais à l'ancien mode de publication..." (3)

II Qui est Ludovic de Laëre ?

Ludovic de Laëre est né à Paris, le 2 décembre 1856, il est le fils d'un relieur, d'origine Belge. Il a acquis la nationalité française le 13 septembre 1889. Cette naturalisation récente lui est d'ailleurs reprochée par ses confrères. Jaudé de *La Banlieue de Paris* se gausse des choix de "Brillant Belge" après que de Laëre se fut comparé à Diogène. En 1902 Levier-Roger, Conseiller Municipal de Vanves s'adresse ainsi au candidat de Ludovic de Laëre. "Seulement vous n'avez pas remarqué, peut-être l'ignorez vous, que votre protecteur, M. Van Laëre, (un nom bien français, Monsieur !) qui se pose en champion de notre France avait reçu de ses ancêtres une autre patrie, qu'il a été naturalisé, il y a quelques années seulement et qu'ainsi Français de fraîche date, il est mal qualifié pour défendre une patrie qui n'était pas la sienne encore récemment et dont il n'a subi aucune lourde charge, notamment le service militaire".

Attaqué, de Laëre s'est toujours défendu avec la plus grande vivacité, n'hésitant pas à insulter. Lors des élections municipales de 1900, une vive polémique l'oppose au Maire d'Issy qui est israélite. Le 14 mai 1900, *La Rive gauche* publie la lettre de Ludovic de Laëre au Maire d'Issy :

"Depuis bientôt vingt ans, quand un imbécile a épuisé contre moi toute la série d'injures, il me lance en guise de flèche de Parthes, ces trois mots dont il espère

me foudroyer : Espèce de Belge !

M. Mayer, que mon article de dimanche a parait-il fait sortir de son caractère -ça m'est un grand honneur car il est rare de trouver un juif qui giflé sur sa joue droite ne tende pas immédiatement sa joue gauche... essaie de me dénier parce que je ne suis qu'un Français d'adoption, le droit de jeter à la tête du Dreyfusard qu'il est... toute l'indignation que m'inspirent ses procédés de lutte".

Si l'on peut émettre quelques réserves sur la courtoisie de Ludovic de Laëre, on ne peut lui reprocher son combat pour l'amélioration de la situation de la banlieue. Il prend position chaque fois que les communes suburbaines négocient les contrats avec les compagnies des eaux et ne cesse de réclamer de meilleurs moyens de communications avec la Capitale.

Et quand il soutient l'ancien Président du Conseil René Goblet, il lui demande "d'entrer carrément dans la peau d'un banlieusard".

De Laëre est pleinement conscient de l'influence de son journal et en éprouve quelque fierté, aussi n'hésite-t-il pas à offrir à la Bibliothèque Municipale de Sceaux la collection complète de *La Rive gauche* depuis sa création. En mai 1899, il publie la lettre de refus que lui adressa le Maire : Michel Charaire. Le Maire se basait sur l'objection de la préfecture de la Seine lui rappelant que les "bibliothèques communales ne doivent recevoir que des ouvrages pouvant instruire et recréer en même temps l'esprit des lecteurs". De Laëre conclut son article intitulé *Une réponse à encadrer*. "J'attendrai pour réitérer à la commune de Sceaux l'offre que d'autres communes ont acceptée que la Mairie ait passé en d'autres mains". (4)

En 1927, de Laëre abandonne toute activité professionnelle. Il annonce qu'il cesse sa collaboration au *Réveil de Versailles* autre nom de *La Rive gauche* édition de la Seine et Oise. A partir du 4 juin 1927, l'entête de *La Rive Gauche* est modifiée : à la place de Directeur Politique qui précédait le nom de Ludovic de Laëre on trouve mentionné "fondateur". L'année suivante son nom disparaît de la liste des membres de l'Association des journalistes parisiens. Mais *La Rive gauche* continue à paraître jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Revers de fortune, mort de l'individu, la question est ouverte ? Il existe bien une concession perpétuelle achetée en 1885 par les frères de Laëre, mais le registre du cimetière communal ne porte aucune trace d'inhumation.

III Les idées politiques de Ludovic de Laëre

La possession de *La Rive gauche* permet à Ludovic de Laëre d'occuper une place de choix dans le monde politique des cantons de Sceaux et de Vanves. Lors des élections municipales, de Laëre publie la liste des conseillers municipaux qu'il soutient, mais, ce fut le cas en 1892 à Issy, décide de créer une propre liste qui porte le nom "Liste de la Rive Gauche".

Cependant les élections législatives permettent au directeur de *La Rive gauche* de participer activement à toutes les campagnes, même s'il doit pratiquer des revirements surprenants.

En 1889, lors de la crise Boulangiste il a refusé de soutenir le général Boulanger, mais il apporte son concours à un candidat qui défend des idées semblables.

En 1893, il milite en faveur d'Ernest Lambert et combat Lévêque à qui il avait fait savoir par une lettre de 30 septembre 1890, qu'il le considérait digne de représenter la circonscription. Alors qu'il s'était opposé à Auguste Gervais lorsque ce dernier s'était présenté au Conseil Général en 1893, il le soutient lors des élections législatives de 1898. Mais pour les consultations ultérieures, il deviendra son adversaire implacable. Avec quelle fierté Ludovic de Laëre annonce-t-il en 1902 le candidat de son choix !

Le 23 mars 1902, dans un article intitulé *Notre candidat* il n'hésite pas à se comparer au philosophe Diogène "Ecoeuré de la vénalité et de l'imbécillité de ses concitoyens, Diogène cherchait un homme dans les rues d'Athènes. Avec des sentiments analogues, nous cherchions un homme, nous aussi, en vue des élections, mais plus heureux que Diogène, nous l'avons rencontré. Il s'agit d'Eugène Oscar Lami". Pour ces élections de Laëre s'adonne au militantisme actif. Il est le secrétaire du comité républicain progressiste de la 4ème circonscription de Sceaux. Et en bas de l'appel aux électeurs lancé par ce comité. Il est précisé que les adhésions à la candidature Lami sont reçues dans les bureaux de *La rive gauche*, 106, rue de Rennes à Paris. Ludovic de Laëre est un Républicain modéré (il s'affirme comme tel quand il présente le candidat de son choix en 1889). Il est farouchement opposé à l'anticléricalisme et au socialisme. A partir de 1902, c'est un adversaire acharné du Radicalisme, accusé d'être responsable de tous les maux dont souffre la France. Cependant l'absence d'un "candidat de son bord" le contraint, lors d'une élection partielle de 1909

à soutenir le Conseiller Général Carmignac, président d'honneur de la fédération radicale du canton de Sceaux. Les prises de position de Ludovic de Laëre ne vont pas sans irriter ses confrères journalistes. Ces derniers l'attaquent sur ses volte-faces.

La lettre qu'il écrivit à Lévêque est exploitée pendant la campagne de 1893, certains comme Jules Morillon du *Montrougien Tribune Libre* ont la preuve de la versatilité de Ludovic de Laëre et que son opinion appartient au dernier et plus offrant enchérisseur. (5)

Quelles sont donc les motivations qui ont poussé de Laëre à s'immiscer aussi profondément dans la vie politique de la banlieue ? La passion du pouvoir ? Il pouvait alors solliciter un mandat électif (communal, cantonal, législatif) ce qu'il n'a jamais fait.

L'assurance née de la possession d'un hebdomadaire influent ? Pourtant les échecs de Ludovic de Laëre sont patents et les candidats soutenus par *La Rive gauche*, n'ont jamais, à l'exception de Gervais en 1898, triomphé.

En 1902, le Conseiller Municipal de Sceaux, Mousnier a qualifié le Directeur de *La Rive gauche* de grand électeur. (6)

Ludovic de Laëre ne serait donc que l'un de ces hommes qui dans une circonscription peuvent grâce à leur influence faire et défaire une carrière politique.

Gageons que le rôle de Directeur de conscience politique du canton de Sceaux n'aurait pas été sans déplaire à Ludovic de Laëre.

Martine GRIGAUT

Notes :

- (1) Dès le 19 septembre, le 2ème corps d'armée des Bavarois avait occupé Sceaux.
- (2) Ludovic de Laëre habitait la rue de la Gendarmerie actuellement rue du Maréchal Joffre.
- (3) *La Rive gauche* du 20 août 1893.
- (4) *La Rive gauche* du 14 mai 1899. Actuellement on peut consulter à la Bibliothèque Municipale de Sceaux une collection de la *Rive gauche* depuis sa création jusqu'en 1896.
- (5) *Le Montrougien Tribune Libre* du 13 août 1893.
- (6) *La Banlieue de Paris* du 5 avril 1902.

UNE VISITE DES AMIS DE SCEAUX

L'ARSENAL

"Domicile de dignité"

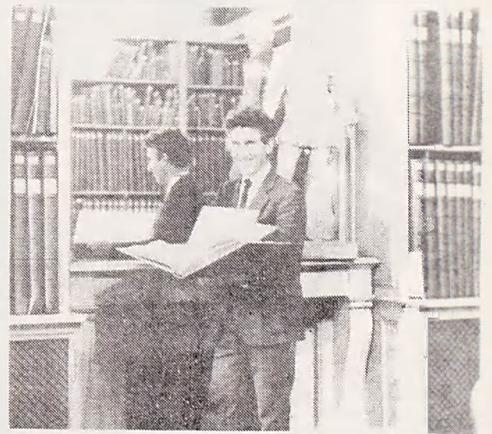
du Duc du Maine

Par une pluvieuse matinée de Mars, Monsieur Jean Claude Garreta, conservateur en chef, nous accueille et nous fait les honneurs de sa bibliothèque, qui fait l'objet de la vénération des lettrés. Avec lui nous allons accomplir un pèlerinage fervent.

Nous avons d'abord droit à un bref rappel historique, bien précieux pour restituer l'Arsenal dans ses transformations successives.

L'ancien Arsenal de Paris dont l'origine remonte au XIVème siècle, s'étendait autrefois en dehors du Paris de Philippe Auguste sur un quadrilatère compris de nos jours entre les Boulevard Morland et Bourdon, le Faubourg St-Antoine et la rue du Petit Musc ; le Couvent des Célestins (actuelle caserne des Gardes Républicains) étant enclavé dans cet espace avec ses jardins, vergers, cloître et église. L'Arsenal et ses dépendances vont être appuyés à l'enceinte fortifiée construite sous Charles V. Cette enceinte longeait alors un petit bras de Seine, qui sera comblé en 1844 et rattachait à la rive droite l'île Louviers qui servait d'entrepôt au bois de chauffage qui parvenait par flottage jusqu'à la capitale (nous en verrons des gravures).

L'Arsenal, installation militaire, dépendait de la Bastille à laquelle elle était reliée par des cours et des ateliers. L'Arsenal n'a pas été tout de suite national. La ville de Paris y avait installé son artillerie. C'est François 1er au XVIème siècle qui l'annexa, un peu cavalièrement. Il fait entourer le Couvent des Célestins, et l'Arsenal devient alors royal. De temps en temps de violentes explosions secouent le quartier jusqu'à l'église St-Louis. Cet arsenal constitué d'une série d'échoppes, prend une allure monumentale avec Sully. Aujourd'hui l'aile qui regarde la rue de Sully apparaît sans caractère (elle a été rhabillée par Labrousse au XIXème !). Plaquée contre le mur de Charles V, cette aile est apparue au cours de démolitions en 1932 et le mur même de Charles V a été rasé en 1938. Un grand emplacement reste disponible. On prévoit d'y



M. J.C. Garreta conservateur en chef de la bibliothèque de l'Arsenal accoudé à la cheminée de Charles Nodier
Photo P. Lemaitre

creuser quatre niveaux et de créer un jardin en surface.

Nous montons par l'escalier de Labrouste réalisé en 1867 donc à la fin du Second Empire, jusqu'à la Salle des Catalogues.

C'est à la fin du XVIème siècle que le Grand Maître de l'Artillerie de France va s'installer dans l'hôtel construit sur les plans de Philibert Delorme. Charles IX, Henri III, Henri IV, contribuent au développement de l'Arsenal, mais son histoire est surtout liée à Henri IV et surtout à Sully qui rêve d'y installer son appartement. En fait Henri IV sera assassiné par Ravallac avant la réalisation du projet, mais le nom du *Cabinet de Sully* demeurera à l'Arsenal. Il s'agit d'une légende. Ce sont en réalité les appartements du Duc de la Meilleraye qui en 1634 vient habiter l'Arsenal, en qualité de grand Maître de la charge de l'Artillerie sous Louis XIII. En 1637, le duc épousera Marie de Cosse et fera peindre par Simon Vouet et ses élèves les élégantes figures qui ornent les plafonds et les murs de la chambre à coucher et du cabinet contigu. Ces pièces verront alors se dérouler bals, concerts, spectacles.



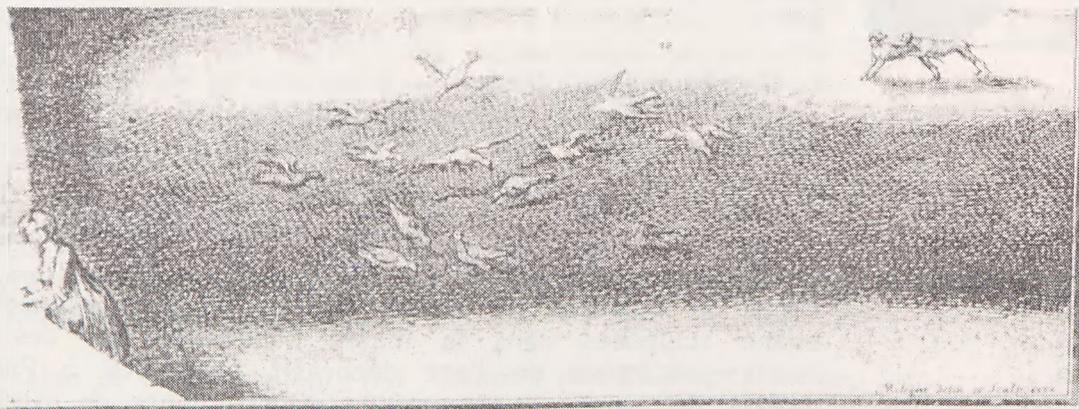
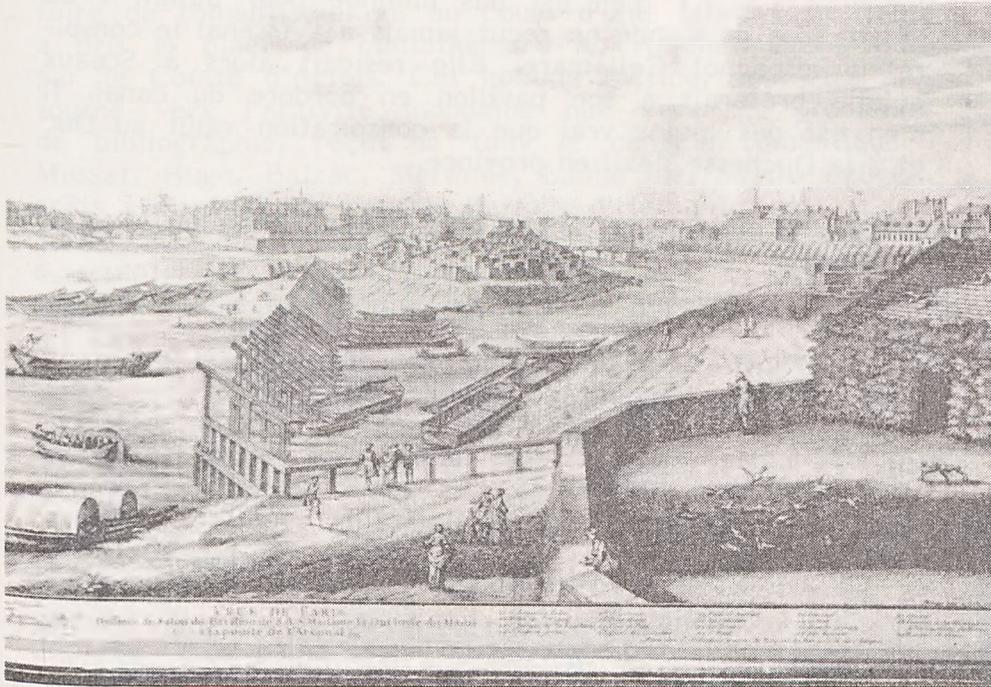
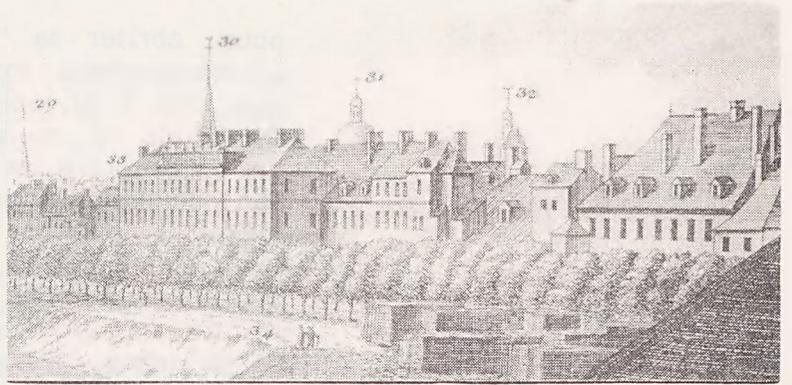
Le duc du Maine
d'après F. de Troy
coll. Fourcade

La duchesse du Maine
d'après Derochers
coll. Fourcade



Sous Louis XIV, l'Arsenal connaît la décadence. Il ne fond plus de canons, mais les statues de Versailles et autres résidences royales. Il reste la résidence des Grands Maîtres de l'Artillerie. A la fin du XVIIème, la charge échoit au fils légitimé du Roi Soleil, le Duc du Maine. Celui-ci vit alors à Versailles, partageant son temps entre le château royal et le château de Clagny qui lui vient de sa mère Madame de Montespan. Puis il vit aux Tuileries pour surveiller l'éducation de Louis XV. A la mort de Louis XIV, le Régent fait casser par le Parlement de Paris les décisions du Roi défunt et les privilèges du Duc du Maine s'évanouissent... Le Duc du Maine est chassé de son appartement des Tuileries. Il songe alors à reprendre les travaux de l'Arsenal déjà confiés à Boffrand, chargé de l'entretien des bâtiments et qui avait participé avec Mansard à l'élaboration de la première place Vendôme. Boffrand est chargé d'édifier un nouveau corps de logis adossé à l'ancienne façade donnant sur la Seine et l'île Louviers. La façade de Sully est dès lors masquée. Il entreprend le gros oeuvre, mais cette entreprise de construction ne bénéficie pas de l'appui de la Duchesse du Maine, braquée contre l'Arsenal dont elle critique la position insalubre et redoute les incidences sur sa santé : fluxions, maux de dents... Les sarcasmes pleuvent sur le faible Duc du Maine. L'intendant P.J. Brillon commente très ironiquement ces reproches dont il est en permanence le témoin. L'Arsenal aura bien du mal à devenir le "domicile de dignité" du Duc. En 1720, les entrepreneurs ne sont pas payés.. aucune porte ni fenêtre ne sont réalisées.. La Duchesse se fait aménager un pavillon près de l'écluse

"Vue de Paris dessinée du salon du Pavillon de S.A.S. Madame la duchesse du Maine à la pointe de l'Arsenal"
 Milcent del. and sculpt. 1732
 Photo P. Lemaître



37 Palais d'armes
 38 Terrasse
 39 Riviere de Seine

37 Terrasse
 38 Terrasse de la Menagerie
 39 Riviere de Seine

Milcent delin. et Sculp. 1732

37 Terrasse
 38 Terrasse de la Menagerie de
 M^{de} la Duchesse du Maine
 39 Riviere de Seine

37 Terrasse
 38 Terrasse de la Menagerie de
 M^{de} la Duchesse du Maine
 39 Riviere de Seine

pour abriter sa "ménagerie" : vaches, poules, pigeons... L'aménagement intérieur de l'Arsenal ne se terminera que vers 1750, soit vingt cinq ans après la mort du Duc du Maine et ce sera un architecte du nom de Dauphin qui en décorera les pièces dans un goût exquis, et attachera son nom valablement à la réalisation. Il en jouira d'ailleurs lui-même, puisque selon la coutume de l'époque, il y sera logé. L'appellation d' "appartement de la Duchesse du Maine" est erronée puisque la Duchesse préféra à l'Arsenal, l'Hôtel de la Grenouillère, construit rue de Lille, près de sa mère, la Princesse de Condé, mais le charme des pièces Louis XV n'en est pas diminué pour autant ! La petite fille de Condé ne reçut jamais à l'Arsenal le conspirateur espagnol Cellamare. Elle résidait alors à Sceaux qu'elle préférait à son pavillon en bordure du canal. Il n'en est pas moins vrai que la conspiration valût au Duc et à la Duchesse l'exil en province...

C'est le Comte d'Eu, fils du Duc du Maine qui lui succède à l'Arsenal.

En 1755, la charge du Grand Maître de l'Artillerie est supprimée, mais le baillage de l'Arsenal est maintenu et confié au Marquis de Paulmy d'Argenson, conseiller au Parlement, maître des Requêtes. Fils et neveu du ministre, il demande à s'installer à l'Arsenal pour abriter sa bibliothèque en 1756. Dès lors le bâtiment va prendre son orientation définitive : le Marquis acquiert beaucoup de manuscrits exécutés pour les Ducs de Bourgogne, à la succession de son oncle le Comte d'Argenson, et il enrichit la Bibliothèque du Fond de la Bibliothèque du Duc de Lavallière. Il fait aménager le salon pour recevoir les savants et les gens de lettres venus consulter les ouvrages.

Il vend sa bibliothèque au frère du roi, le Comte d'Artois en 1787. Elle sera confisquée jusqu'en 1815, date à laquelle elle sera rendue pour devenir bibliothèque publique. Elle fonctionne sous ce régime depuis 1824.

Dans le grand salon, appelé abusivement *salon de musique de la duchesse du Maine* où J.J. Mouret dirigeait des concerts de musique de chambre, de superbes boiseries de chêne sculptées dans la masse constituent un des plus beaux spécimens de l'art décoratif Louis XV à Paris : motifs de trophées entremêlés d'instruments de musique enrubannés, pendule à cadran ovale (Régulateur de Julien Le Roy) dont la petite aiguille extensible nous laisse émerveillés par son ingéniosité... Monsieur Garreta nous signale qu'elle a quatre soeurs, une aux U.S.A., deux à Londres, une chez les Rotschild... qu'elle porte aux angles les quatre continents, qu'elle pourrait être liée au commerce de la Compagnie des Indes... et aurait pu être vendue pendant la faillite de Laws (piste ouverte ?).



Le comte d'Eu
Coll. Fourcade

Aux trumeaux, peinture en grisaille représentant les bas reliefs de la fontaine des quatre saisons de Bouchardon. Les portes semblent plus tardives (Louis XVI ?).

Nous traversons le *Cabinet des Manuscrits*, autrefois salon de danse, décoré au Second Empire de motifs militaires sans doute pour rappeler la vocation ancienne de l'Arsenal. Les bustes ont été placés au XVIIIème siècle.

Nous arrivons au *Salon de Charles Nodier*, associé à l'histoire du romantisme - qui au cours d'une carrière hésitante a pris la place de bibliothécaire à l'Arsenal, laissé libre par le Comte d'Artois. Cet homme raffiné, peut-être plus tourné vers l'activité mondaine que vers les problèmes de bibliographie, reçut là tout le cénacle romantique : Musset, Hugo, Balzac, Mérimée, Lamartine, Sainte Beuve... prêts à s'enflammer pour la Bataille d'Hernani... des artistes aussi : le sculpteur David d'Angers occupé à ce moment à sculpter le médaillier complet du XIXème siècle, les peintres Deveria, Louis Boulanger, Eugène Delacroix..., les lithographes Johannot, Gigoux, parmi eux, Régnier, et notre scéen J. J. Champin qui viennent se mêler là à l'élite intellectuelle et vont puiser le réalisme méthodique teinté d'imagination qu'ils vont appliquer dans leur recueil des *Habitations de personnages célèbres* préfacé par le maître de maison.

Nous imaginons dans ce brillant cénacle Marie Nodier, accompagnant au piano, valse et contredanses sous les lambris peints en blanc... pour couvrir peut-être le coassement des grenouilles dont se plaignait son père, nous précise Monsieur Garreta ! On pardonne à l'intarrissable conteur de *l'Histoire du chien Brisquet*, de *La Fée aux miettes* ou de *Trilby* de n'avoir pas transmis sa bibliothèque personnelle à la postérité et de n'avoir pas permis à l'Arsenal d'être plus riche pour la période romantique, mais on le regrette amèrement !

Charles Nodier partage avec Madame de Genlis, éducatrice des enfants d'Orléans qui reçoit, elle, à l'Arsenal, Talleyrand, Tallien, Talma, Chateaubriand, la gloire de ce XIXème siècle.

Le salon de Nodier aujourd'hui *Cabinet des Estampes* comporte des gravures de Watteau, des reliures de Grolier, des Eve, des Le Gascon, Padeloup, Dubuisson...

On passe ensuite au *Cabinet de travail de J.M. de Hérédia*, bibliothécaire célèbre aussi de cette grande maison qui a attiré à son tour un cercle littéraire important et a su, lui, léguer ses oeuvres et sa bibliothèque. Son nom brille comme celui d'un illustre prédécesseur à ceux de P. Lacroix, Mickiewicz, Louis Ulbach, Hippolyte Lecas,

Gaston Schefer, Louis Battifol... et très proche de nous encore, Jacques Guignard.

Nous franchissons le mur de Charles V... Nous évoquons tout ce riche passé..., l'un parle de l'école de trompette qui gênait le sommeil de Nodier ; Madame Lemaître mentionne la venue de Balzac en 1819/20, se rendant à l'Arsenal, de sa chambre voisine rue de Lesdiguières pour travailler au calme. Quelque autre regrette l'abandon de la forme ciselée des *Trophées* de Hérédia. L'atmosphère est sympathique et amicale. Monsieur Garreta nous commente le plan de l'Arsenal du temps de Paulmy d'Argenson... Nous nous arrêtons devant un dessin à la plume, relevé d'aquarelle exécuté par le citoyen L.N. Lespinasse *Vue de Paris pris de la maison du Prince de Montbaray à l'Arsenal* et une gravure du XIXème siècle d'après Lantara : *Pavillon de la Duchesse du Maine*. Madame Lemaître regarde avec attention. Elle se sent vraiment dans l'intimité de la Duchesse...

On est attendri devant le guichet du XVIIème siècle que Nodier a dû ouvrir plus d'une fois. On rappelle le sonnet d'Arvers composé pour Marie. On frissonne en évoquant les fantômes imaginés ici par Gérard de Nerval. Et on arrive dans le *Salon de lecture*, fréquenté jusqu'au Second Empire. Le décor actuel est d'époque Restauration comme en témoigne la minceur des balustres de la galerie. Le plafond à caissons date aussi de la Restauration ; le revêtement mural est récent..., mais Monsieur Garreta nous rappelle que c'est dans cette pièce que se sont tenues les séances des procès Fouquet et de la Brinvilliers et que les Archives de la Bastille comportant les procès verbaux du Masque de Fer et de l'Affaire des Poisons dorment dans ces armoires...

Quelques volumes reliés, frappés au lion de St. Marc pieusement présentés dans des vitrines spécialement aménagées nous donnent une idée de la richesse de la Bibliothèque de Paulmy d'Argenson.

Monsieur Garreta nous signale en outre une collection d'art dramatique qui place l'Arsenal au premier rang des Centres d'études d'histoire du théâtre dans le monde : il s'agit de la collection du banquier marseillais Auguste Rondel. Cette bibliothèque Arts-Spectacles est confiée à un conservateur spécialisé. Le Cabinet du Conservateur de la Bibliothèque Rondel était jadis celui du "Père" Enfantin, chef de l'école St. Simonienne.

Dans le *Cabinet des manuscrits* (Psautier de St. Louis et de Blanche de Castille [XIIIème siècle], Bible de Charles V, Evangélique d'or, et même Manuscrits de la Librairie de Philippe Le Bon). Nous remarquons une curieuse "roue de lecture" sur laquelle est posée une lettre d'Anatole France à Pierre Champion.

Nous traversons un étroit palier où débouche un escalier à rampe droite datant de Sully, orné des armoires du Duc de la Meilleraye, en trompe-l'oeil. Le décrochement des marches attire notre attention.

Bientôt nous sommes conviés à baisser la voix... Nous allons franchir le seuil de la salle de travail où les lecteurs concentrés sont penchés sur les ouvrages...

Nous retrouvons l'escalier de Labrouste et pénétrons dans le *Cabinet du Sully*. Nous savons que la décoration avait en fait été prévue pour un pavillon construit en équerre au-dessus de la Seine, qui a été démoli en 1864. Il s'agit donc ici d'une reconstitution, mais le soin dont elle a été l'objet en fait un des rares témoins à Paris de l'art décoratif des intérieurs vers 1640. Nous nous souvenons que nous sommes ici dans la chambre de Madame de la Meilleraye. Nous ne sommes donc pas étonnés de trouver au plafond de l'alcôve le Sommeil, le Silence -Diane- et les neuf muses en contemplation devant les écussons jumelés des de la Meilleraye et des Cossé-Brissac. Ce couronnement de l'union des deux familles aurait été exécuté par le grand peintre décorateur Simon Vouet. Aux angles du plafond, les quatre continents :

- l'Afrique, toute bronzée
- l'Amérique symbolisée par les plumes d'Indien
- l'Asie brûlant l'encens aux faux dieux
- l'Europe avec les palmes des martyrs mourant pour la vraie foi (?).

Aux murs, des panneaux historiques - à hauteur d'homme, c'est-à-dire juste sous nos yeux, la partie glorifiante pour la famille c'est-à-dire les sites où les membres de la famille de La Meilleraye se sont illustrés : siège de Hesdin et de la Rochelle. Cossé-Brissac (grand père de Madame de La Meilleraye) recevant Henri IV à Paris...

L'encadrement décoratif relève typiquement de l'alphabet ornemental de l'époque : sphinx, oiseaux... Un personnage central, proche du Zeus de Phidias pourrait être rapproché d'un thème évoqué sur des fresques de la Galerie du Palais princier de Monaco, retrouvées à Milan, peut-être gravés par Vignon.

Dans cette pièce où tout respire l'art du XVIIème siècle un peu froid et pompeux, ce qui paraît le plus proche de notre sensibilité ce sont de petits panneaux où un peintre animalier de génie a rendu vivants pour nous les canards et les grues de son époque, dans des camaïeux de vert et de bleu qui nous laissent confondus.

Nous terminons la visite par l'Oratoire de Madame de La Meilleraye : Galerie des Femmes fortes de l'histoire sacrée et profane, proposées à notre admiration et qui nous

rend rêveurs : grand'mère de Marie de Cossé sous les traits de Judith, Marie de Cossé elle-même sous ceux de Marie Stuart, Lucrece, Pauline, Bérénice...

Nous quittons à regret cette vénérable demeure, reconnaissants à Monsieur Garreta de nous avoir guidés avec compétence et courtoisie à travers le temps et l'espace, rendant ainsi cette visite particulièrement attrayante.

Micheline HENRY

Bibliographie

- **BATIFFOL Louis.** - La Construction de l'Arsenal au XVIIIème et Germain Boffrand (Bibl. de l'Arsenal Bureau D 4)
- **CALOT F.** - La Bibliothèque de l'Arsenal (Bibl. de l'Arsenal US. C 67)
- **DESLANDRES P.** - Histoire de la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris 1930 (Bibl. de l'Arsenal US C 66)



RAPPORT D'ACTIVITE DES AMIS DE SCEAUX

1982

Assemblée générale du 23 mars 1983

C'est la 4ème assemblée générale depuis la renaissance de notre Société en octobre 1979. Quatre années, c'est déjà un âge pour une Société, et il faut ajouter les 13 années d'activités de nos prédécesseurs qui nous ont frayé le chemin par leurs travaux remarquables depuis 1924 jusqu'à 1938. En effet, sous la présidence d'Anatole HENTGEN, maire de Sceaux, puis de mon père Henri LEMAITRE, 14 bulletins annuels ont été publiés qui restent pour nous une base pour toutes nos études. Nous devrions tous les connaître et les consulter avant d'entreprendre quelque recherche que ce soit.

En faisant le bilan de notre activité cette année, je m'aperçois qu'on pourrait la mettre sous le signe de la participation, de la collaboration avec d'autres associations. Car ce n'est pas chaque année qu'on peut mener des entreprises aussi importantes que l'opération Bal de Sceaux que nous avons dirigée en 1981 ! Avant de vous parler de ces collaborations, il me faut vous tenir au courant des suites, des retombées du bal de Sceaux, car tout ce qu'on entreprend continue à vivre et il faut suivre les résultats de nos actions.

Le Bal de Sceaux

C'est ainsi que nous avons réussi à faire publier un fac-similé de l'édition de 1830 du Bal de Sceaux de Balzac par la Société d'Édition du Bulletin Municipal, dirigée alors par Jean-Louis OHEIX. J'ai assuré la rédaction de l'appareil critique et de la postface abondamment illustrée qui retrace l'histoire du bal de Sceaux. Tandis que notre maire, maintenant honoraire, Erwin GULDNER, présentait l'ouvrage par un avant-propos. La chanson du Bal de Sceaux de Palloy, avec la musique, clôturait l'ouvrage et faisait l'objet d'un tiré à part. Ce petit livre, joliment imprimé, est sorti en octobre 1982 grâce à une souscription lancée au moment du bal de Sceaux. Tiré à 1 500 exemplaires et vendu au prix de 49 F. aux souscripteurs qui étaient au nombre de 700, il a été distribué au public à partir de novembre par les librairies de Sceaux au prix de 60 F. Le tiré à part de la chanson au prix de 7 F. Cet ouvrage a été très bien accueilli et le chiffre des ventes s'élève actuellement à environ 1 000 exemplaires.

De bonnes critiques ont paru dans *le Figaro* du 5 novembre 1982, dans *l'Echo des Hauts de Seine* et dans le *Courrier Balzacien* de février 1983. Il est actuellement en vente, en plus des librairies de Sceaux, à la Maison de Balzac, 47, rue Raynouard, où j'ai été invitée le 22 février 1983 à refaire la conférence que j'ai prononcée en décembre sur Latouche et Balzac à Aulnay. Nous vous emmènerons d'ailleurs le 16 avril après-midi visiter ces lieux ainsi que la Vallée aux Loups.

Comme retombée encore du **bal de Sceaux**, signalons **l'exposition des photos** de la fête de 1981 au jardin de la Ménagerie. Nous l'avons organisée avec la M.J.C. en juin 1982, après un appel lancé dans le Bulletin Municipal pour récolter les photos de particuliers qui avaient été prises ce jour-là. Les tirages en couleurs pouvaient être commandés par le public nombreux qui s'y est pressé. A cette occasion, notre montage audio-visuel sur l'histoire du bal de Sceaux a été rediffusé. Je signale que notre Société a acquis une centaine de ces photos qui sont conservées dans nos archives ainsi que le montage audio-visuel qui peut toujours être montré à l'occasion.

92 Radio

La Radio de l'Ile de France, 92 Radio, m'a demandé de parler du bal de Sceaux, cet interview d'une demi-heure est passée sur 92/8, France Culture, le 5 janvier 1983, à 14 heures ; le 15 janvier j'ai donné une autre interview sur Latouche et Balzac. Les contacts étant établis avec cette station de radio, je leur ai proposé une émission de Madame RAMBAUD sur les Eaux de Sceaux qu'elle a donné récemment. Elle a pu ainsi utiliser les recherches entreprises sur ce sujet dont elle a parlé au cours d'une conférence prononcée à la Bibliothèque le 17 juin ; c'était la suite de celle qu'elle nous avait donnée en 1981 sur **"Sceaux, une histoire d'Eaux"**. Cette importante étude originale, faite en grande partie d'après les Archives de la Société propriétaire du Jardin et des Eaux de Sceaux que nous avons découverts aux Archives de Paris, va être publiée dans le prochain numéro du bulletin de notre Société.

Expositions

Sous le signe de la coopération, je voudrais vous parler de notre collaboration avec le Musée de l'Ile de France, pour sa belle exposition **"Des trains dans un château"** qui a eu lieu à l'Orangerie au printemps dernier. Vous savez que ce sujet était étudié depuis des années par un membre de notre Société, Charles SCHULZ. Il a fourni donc un grand panneau qui donnait le tracé de l'ancienne ligne avec des photos des lieux où elle passait. Nous avons aussi

servi d'intermédiaire avec les Archives de Paris pour signaler de nombreux documents sur la cession de terrains par la Société propriétaire du jardin et des eaux en vue de l'établissement de la gare.

Monsieur POISSON nous chargea aussi d'organiser le charmant groupe que l'on pouvait voir à l'entrée de l'exposition, reconstituant le départ du Coucou. Les costumes portés par les mannequins provenaient de l'atelier de Liliane THALER pour le bal de Sceaux, les gravures anciennes sur le départ du coucou étaient prêtées par notre vice-président, François FOURCADE qui avait prêté également de nombreuses pièces de ses collections qui garnissaient les vitrines. Madame QUENTIN avait prêté aussi des gravures. Nous sommes donc dûment cités et remerciés dans le très beau catalogue de l'exposition et notre collaboration notamment avec Madame ROBIN, conservateur du musée, s'est très bien passée. Hélas, malgré nos efforts, nous n'avons pu obtenir que Monsieur GHYS montre à l'exposition le merveilleux montage audio-visuel que vous avez pu admirer à notre dernière assemblée générale sur l'histoire de la ligne de Sceaux. Nous le regrettons beaucoup.

Nous avons aussi prêté notre concours à une **exposition** préparée au **Lycée Marie Curie** sur la création de leur lycée, cette petite exposition très bien réalisée a eu lieu dans la bibliothèque du Lycée en mai.

Mais c'est pour le **Centenaire du Lycée Lakanal** que nous avons fourni le plus gros effort. Vous savez qu'il a été célébré par une grande fête dans le parc du Lycée le 12 juin 1982. Nous avons proposé pour cette occasion à Monsieur LAJOIGNIE, proviseur du lycée d'exécuter quelques panneaux sur l'histoire de la topographie du terrain du lycée et sur le parc de la Marquise, tel qu'il était vu par les élèves du lycée.

A titre personnel, je m'étais chargée avec Madame FLAHAUT d'évoquer le souvenir du **Cours Florian**, annexe de Lakanal pour les jeunes filles à Bourg la Reine, ainsi que sur l'introduction des premières jeunes filles dans les classes supérieures de Lakanal.

Pour rassembler les souvenirs d'anciens élèves, nous avons organisé une **interview collectif** enregistré sur magnétophone qui a été ensuite écouté par les professeurs du lycée qui nous aidaient à préparer cette exposition. Les phrases de ces interviews ont servi à rédiger les notices de l'exposition.

Cette technique d'utilisation **d'archives sonores** nous a été enseigné aux Amis de Sceaux par Philippe LEJEUNE, professeur à l'Université de Paris. Notre achat d'un magnétophone se révèle des plus utiles et nous servira de plus en plus je l'espère.

Le jour de la fête du Lycée, étant donné le temps affreux, nous avons eu une affluence record dans la salle de classe où étaient exposés nos panneaux sur les jeunes filles à Lakanal, avec quelques professeurs du Lycée et l'aide de la bibliothécaire nous avons réuni aussi un grand nombre d'anciennes photos de classe sur lesquelles nous avons identifié beaucoup d'élèves. Madame DUSSOURT et Monsieur ISAAC nous ont beaucoup aidé dans ce travail.

Nos panneaux sur la topographie de terrain étant dans l'annexe scientifique du Lycée ont été moins vus, espérons que nous pourrons les utiliser pour le véritable centenaire du Lycée en 1985. A ce moment-là nous nous proposons d'entreprendre une grande étude sur l'influence du Lycée Lakanal sur l'urbanisation de Sceaux.

Autre collaboration : Madame de LOUSTAL-CROUX a demandé notre concours pour l'aider à faire connaître la très belle série de manifestations qu'elle a donnée en octobre à l'occasion du **tricentenaire de Jean-Joseph MOURET**, surintendant de la Musique à la Cour de Sceaux. Nous étions plus spécialement chargés d'accueillir le public à la conférence sur Mouret avec illustrations musicales donnée le 8 octobre. Je remercie ceux qui nous ont aidé ce jour-là.

Nous avons prêté aussi notre collaboration au Club des Soroptimistes de Sceaux qui ont demandé à Madame RAMBAUD de leur retracer **L'histoire des eaux de Sceaux** et à moi-même de leur parler de **Latouche et Balzac à Aulnay**. C'est un plaisir de parler devant un groupe aussi sympathique.

Bulletin Municipal

Passons maintenant à notre coopération avec le **Bulletin Municipal de Sceaux**. Vous avez remarqué que notre secrétaire Thérèse PILA, bibliothécaire de la ville, y assure depuis longtemps une rubrique régulière : "*Des noms pour des rues*". Nous profitons ainsi de ses deux casquettes et l'histoire de Sceaux est débitée par ce moyen en petites tranches très assimilables. Mais en dehors de cette rubrique nous avons fait paraître dans le bulletin quelques articles : en février 1982 la nécrologie de Madame PANTHIER où j'évoquais son rôle et celui de son mari aux Amis de Sceaux. Madame RAMBAUD nous fit un bel article illustré sur la Société propriétaire des eaux, en octobre. Thérèse PILA vient de donner un article sur le mariage de Bernadotte à Sceaux. Le Bulletin s'adresse souvent à nous pour leur fournir des illustrations, c'est ainsi que Madame QUENTIN prêta la lithographie d'Adam pour la carte de vœux de la municipalité. Je note en passant qu'un article sur l'église de Sceaux nous avait été demandé, mais que nous leur avons conseillé de s'adresser de préférence à Georges POISSON pour le rédiger car il avait déjà fait cette étude

et nous n'avions pas le temps de la faire dans les délais imposés. Le Bulletin Municipal a annoncé dans le numéro d'octobre qu'une **rubrique régulière** était créée sur l'histoire de Sceaux. La direction en a été confiée à Thérèse PILA, le premier article étant celui de Madame RAMBAUD. Vous allez voir bientôt un second article de Madame RAMBAUD sur le marché de Sceaux. Ces articles comportent 4 colonnes et une illustration c'est-à-dire deux pages dactylographiées. J'espère que cette rubrique va être maintenue avec la nouvelle direction du bulletin qui sera confiée à Monsieur Richard POULAIN, Mademoiselle BLONDY la rédactrice et Madame MILLET restant en place. Je vous signale donc cette possibilité de publication qui nous est offerte et vous demande de vous adresser à Thérèse PILA si vous avez une idée d'articles. Je pense en donner un après la visite d'Aulnay sur Latouche et Balzac.

Aide de la Bibliothèque

Je parlais tout à l'heure des deux casquettes de Thérèse PILA ; son rôle de bibliothécaire lui donne la possibilité d'initier à l'histoire de Sceaux des classes entières d'enfants des écoles primaires de 8 à 10 ans. Elle a pu cette année faire 4 séances à ces classes ce qui va peut-être assurer le recrutement de notre Société dans l'avenir, j'espère !

Notre association profite aussi, il faut le remarquer, de toutes les ressources de la Bibliothèque ; d'abord des **locaux** pour y faire des réunions, ensuite du **matériel**, puisque nos convocations et circulaires sont tapées et reproduites à la Bibliothèque avec un matériel de plus en plus perfectionné. Vous l'avez peut-être remarqué, l'acquisition récente d'une machine à traitement de texte, permet de faire des textes justifiés, avec des caractères très variés, et permet aussi de taper automatiquement les noms et adresses de nos membres pour envoyer les convocations, ils sont mis sur la mémoire de la machine et il suffit d'appuyer sur un bouton !

Nos collections d'archives sont conservés aussi à la Bibliothèque, elles ne cessent de s'augmenter et j'ai le plaisir de vous annoncer que dans la **future bibliothèque** qui va être construite fin 1984, dans l'ilot Charaire, un local de 30 m² est réservé aux Amis de Sceaux ! L'avenir se présente donc pour nous plein de promesses !

dons

En parlant de nos collections, je voudrais toucher un mot des dons que nous avons reçu cette année, Thérèse PILA vous parlera des acquisitions.

Dons :

Madame COSTES : document sur la Ruche mutualiste
Madame LORANT-MARKUS : dossier sur la taille
et le cens payés à Sceaux par habitant avant la Révolution
Madame KLEIN : le premier volume de "The
work of Atget" publié par le Museum of Modern Art de
New York

De la Société des Amis de Bagneux avec lesquels
nous entretenons les meilleurs rapports et qui viennent
de faire une conférence sur Atget prononcée par le beau-père
de Madame Klein : toutes leurs publications

Monsieur MOLINET, géomètre : plan manuscrit
du Bd. Penthievre en 1868

Monsieur Georges POISSON : "A la recherche
des châteaux perdus", le château de Sceaux : un fascicule

Souvenirs manuscrits de Madame FALLOUX,
première présidente des parents d'élèves du Lycée Marie
Curie

Travaux

Evoquons maintenant les **travaux de nos membres.**

Madame KLEIN prépare un diplôme de maîtrise
sur le bâtiment de l'ancienne gare de Sceaux, depuis qu'elle
a découvert grâce à nos recherches que c'était l'ancienne
ferme dite "ménagerie" de la duchesse du Maine, ses
travaux ont pris une autre dimension. Avec elle j'ai décou-
vert au centre de documentation du Musée de l'Île de
France, un document extraordinaire : le journal que tint
de 1719 à 1736, l'intendant du duc du Maine, BRILLON.
On y trouve de très précis détails sur l'exploitation du
domaine, sur la vie sociale, économique, culturelle à la
Cour de Sceaux. Ce journal manuscrit conservé à l'Institut
de France a été copié pendant la guerre par Auguste
PANTHIER, ainsi qu'un inventaire des bâtiments du domaine
du duc de Penthievre établi en 1793 et qui donne la descrip-
tion de l'appartement occupé par le citoyen FLORIAN
à la ménagerie. (Le bâtiment qui deviendra la gare de
Sceaux).

Madame HENRY termine sa thèse sur Champin
pour l'Institut d'Art et d'Archéologie.

Thérèse PILA travaille sur l'habitat mutualiste
à Sceaux

Vous allez entendre les résultats des travaux
de Mademoiselle GRIGAUT sur la presse de la banlieue
au 19ème siècle.

Passons maintenant à nos projets :

Bulletin

Nous avons l'ambition de faire paraître un bulletin annuel dont Madame RAMBAUD veut bien assurer la rédaction. Il sera composé sur la machine à traitement de texte de la Bibliothèque et tiré sur la machine offset de la M.J.C.

Il comportera 40 à 50 pages et publiera d'abord un important article de fond. Cette année ce sera l'étude de Madame RAMBAUD sur la Société Propriétaire.

La deuxième partie publiera des articles sur les activités de la Société. Cette année un résumé de 10 pages de ma conférence sur Balzac et Latouche à Aulnay. Un compte-rendu de notre récente visite à l'Arsenal "domicile de dignité du duc du Maine", des anecdotes sur la vie de Sceaux autrefois, pour lesquelles nous comptons sur la participation de nos membres et d'autres rubriques qui s'ajouteront petit à petit.

Le premier numéro est prévu pour la rentrée d'octobre.

La question du prix de l'abonnement va être abordée par Thérèse PILA dans son rapport financier.

Autres projets :

Madame KLEIN doit nous faire en octobre une conférence sur le bâtiment de la Ménagerie, devenu la gare de Sceaux de 1846 à 1893.

Nous espérons aussi participer au colloque sur la vigne et le vin en Ile de France, organisé par la **Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile de France** à Suresnes, les 15 et 16 octobre car nous présentons un dossier de candidature à cette très importante Fédération dirigée par Monsieur JACQUART, qui publie un bulletin.

Je signale pour finir que pour célébrer le tricentenaire de Colbert, le Musée de l'Ile de France présentera en mai **Colbert au pavillon de l'Aurore**. On y verra Colbert à son bureau entouré de personnages de l'époque représentés par des mannequins.

Je dois évoquer pour finir la mémoire de Paul GRIVOIS décédé en mai 1982. Il habitait Sceaux depuis 1934, s'intéressait beaucoup aux Amis de Sceaux dont il avait été vice-président et fait fonction de président quelques temps. Il avait prononcé une conférence sur le bal de Sceaux en 1948.

Renée LEMAITRE

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Extrait des statuts

ARTICLE. II

La Société **Les Amis de Sceaux** a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents, témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc... Elle pourra publier les communications qui auront été faites aux Assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrement, reproductions, etc...

Bulletin d'adhésion aux Amis de Sceaux

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Profession :

Membre actif 50 F

Membre bienfaiteur à partir de 100 F

Facultatif :

Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale OUI NON

Peut communiquer des documents ou répondre à un interview OUI NON

I.S.S.N. : 0758 - 8151

Directrice de publication : Renée Lemaître

Impression : Maison des Jeunes et de la Culture

21, rue des Ecoles

92330 SCEAUX

ARCHIVES
de
SCEAUX
(92)



NOTRE COUVERTURE

Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant sur le plan topographique de la ville de Sceaux dressé par A. Troufillot, géomètre, en 1863 (publié dans le Bulletin Municipal d'Information n° 100, 1980).